

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1899.

(AMENDEMENTS.)

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1898 s'élève à fr. 24,022,884 25

Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1899 montent à 25,141,475 25

AUGMENTATION. . . . fr. 1,118,591 »

La comparaison entre ces Budgets s'établit de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1898 fr. 22,049,550 25

— 1899 22,539,475 25

AUGMENTATION. . . . fr. 289,925 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1898 fr. 1,973,334 »

— 1899 2,802,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 828,666 »

AUGMENTATION TOTALE. . . . fr. 1,118,591 »

Les crédits demandés par le projet de Budget primitif pour l'exercice 1899 s'élevaient à fr. 25,990,269 »

Les amendements proposés portent ce chiffre à 25,141,475 25

Soit une augmentation de fr. 1,151,206 25

laquelle se répartit comme il suit :

Augmentation sur les dépenses ordinaires fr. 289,206 25
— — — exceptionnelles 862,000 »

TOTAL. . . . fr. 1,151,206 25

Les notes ci-après justifient ce chiffre de 1,151,206 25 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

Personnel.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	516,500	»
— — — — — amendé	518,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	1,500	»

La somme de 1,500 francs est destinée à faire face à des augmentations de traitement au profit de trois fonctionnaires techniques détachés à l'Administration centrale.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

Enseignement vétérinaire.

ART. 15 — *Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	107,825	»
— — — — — amendé	114,700	»
	<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	6,875	»

L'augmentation n'est en réalité que de 5,200 francs par comparaison avec le chiffre voté au Budget de 1898. Cette somme de 5,200 francs est destinée à faire face aux dépenses de personnel résultant de la création d'un cours spécial de pathologie bovine.

ART. 16. — *Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	55,000	»
— — — — — amendé	59,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	4,000	»

Cette augmentation est sollicitée, d'une part en vue de l'achat, de la location et de l'entretien des animaux qui doivent servir de sujets pour les leçons de clinique et les exercices de chirurgie et d'obstétrique, d'autre part en vue de doter du matériel nécessaire le cours spécial de pathologie bovine.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 17. — *Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	172,000	»
— — — amendé	177,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	5,000	»

Plusieurs membres du personnel de l'Institut agricole, de l'École d'agriculture de Huy et des Écoles d'horticulture de Gand et de Vilvorde se trouvent dans les conditions réglementaires pour obtenir une augmentation de traitement; la somme de 5,000 francs est sollicitée à cette fin.

ART. 18. — *Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	71,600	»
— — — amendé	80,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	8,400	»

Cette augmentation est sollicitée en vue de mettre le crédit de l'article 18, pour l'exercice 1899, en concordance avec le crédit correspondant du Budget de 1898.

Jardin botanique de l'État.

ART. 21. — *Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	38,200	»
— — — amendé	43,200	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	5,000	»

L'augmentation n'est en réalité que de 2,000 francs par comparaison avec le chiffre voté au Budget de 1898. Cette somme de 2,000 francs est destinée à accorder à trois agents l'augmentation de traitement réglementaire.

ART. 22. — *Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	53,200	»
— — — amendé	50,200	»
	<hr/>	
DIMINUTION. . . . fr.	3,000	»

Il s'agit de mettre le crédit de l'article 22, pour l'exercice 1899, en concordance avec le crédit correspondant du Budget de 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE V.

LABORATOIRES D'ANALYSES.

ART. 29. — *Station agronomique : traitements et indemnités du personnel ; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel ; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	94,000 »
— — — amendé	206,250 »
<hr/>	
AUGMENTATION. . . fr.	112,250 »

L'augmentation n'est en réalité que de 96,750 francs par comparaison avec le chiffre voté au Budget de 1898.

Cette augmentation de 96,750 francs est destinée à assurer le service des laboratoires.

Précédemment, les recettes des divers laboratoires d'analyses de l'État étaient versées au Budget pour ordre ; elles constituaient un fonds de tiers sur lequel étaient prélevées les dépenses afférentes au service.

L'institution de ce fonds se justifiait par le peu d'élévation des recettes et aussi par le caractère provisoire de l'organisation des laboratoires de l'État. Mais aujourd'hui que les recettes ont pris de l'importance et que l'organisation définitive des laboratoires est en voie d'achèvement, il est rationnel de comprendre le produit en question dans les évaluations du Budget des Voies et Moyens pour être versé directement au Trésor. Il en sera ainsi à partir de 1899.

Il s'ensuit que les dépenses des laboratoires doivent, de leur côté, être inscrites au Budget ordinaire. Il convient d'ajouter que, dans l'avenir, les dépenses seront largement compensées par les recettes qu'on est en droit d'espérer.

CHAPITRE VIII.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Affaires générales.

ART. 36. — *Études de projets, levés de plans, adjudications ; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais divers de mission.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	36,000 »
— — — amendé	46,000 »
<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	10,000 »

Cette augmentation est demandée en vue de mettre le crédit de l'article 36,

NOTE PRÉLIMINAIRE.

pour 1899, en concordance avec l'allocation correspondante du Budget de 1898. Le libellé a été complété par l'addition des mots : *Frais divers de mission.*

Routes et bâtiments civils.

ART. 58. — *Plantations nouvelles ; frais d'expertise.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	50,000 »
— — — amendé	75,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	25,000 »

L'augmentation de 25,000 francs se justifie par la nécessité de combler de nombreuses et anciennes lacunes dans les plantations de routes en rase campagne. Ces plantations nouvelles seront effectuées dans des conditions telles que les intérêts de l'État et des riverains soient également sauvegardés.

ART. 40. — *Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions ; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	53,000
— — — amendé	54,200 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . fr.	1,200 »

Cette somme est destinée à porter de 650 francs à 720 francs par an le traitement des nettoyeuses.

ART. 41. — *Prisons : entretien, réparations, fournitures et travaux ordinaires.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	75,000 »
— — — amendé	100,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION fr.	25,000 »

Afin d'assurer l'exécution des travaux d'entretien et de réparation des prisons pendant l'année 1899, il est nécessaire de porter de 75,000 francs à 100,000 francs le crédit affecté à cet objet.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Personnel des ponts et chaussées.

ART. 46. — *Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacements. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées. Frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . .	fr. 1,108,300 »
— — — — — amendé . . .	1,133,800 »
<hr/>	
AUGMENTATION . . .	fr. 25,500 »

Par suite de la grande impulsion donnée aux travaux en exécution à la côte, il a été reconnu indispensable de créer un nouveau service d'ingénieur en chef directeur, ce qui entraîne une dépense annuelle de 12,000 francs.

D'autre part, les nombreux et importants ouvrages en exécution sur tous les points du pays occasionnent des frais de bureau et de déplacements plus élevés que précédemment. La surveillance de certains de ces travaux qui s'exécutent sous eau, à l'air comprimé, notamment aux ports d'Anvers et d'Ostende ainsi qu'à la Durme, expose à des dangers spéciaux les fonctionnaires qui en sont chargés; il est juste, dès lors, de leur accorder une indemnité spéciale, en rapport avec la tâche lourde et périlleuse qui leur incombe. L'augmentation de crédit de 25,500 francs est destinée, à concurrence de 13,500 francs, à faire face au surcroît de dépenses à résulter de ces divers chefs.

ART. 47. — *Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . .	fr. 1,296,633 »
— — — — — amendé . . .	1,311,003 »
<hr/>	
AUGMENTATION . . .	fr. 14,370 »

Cette augmentation est destinée à pourvoir aux dépenses suivantes :

1° Création de deux emplois de chef de bureau et de deux emplois de messenger (11,800 francs);

2° Nomination au service de l'hydrographie d'un chauffeur dont l'adjonction au personnel du matériel flottant est indispensable pour l'entretien des machines (1,500 francs);

3° Nomination d'un second aide-éclusier sur la Sambre, à l'écluse de Charleroi; la création de cet emploi s'impose par l'augmentation du mouvement de la navigation (1,250 francs).

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 48. — *Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacement. Gardiens de monuments : frais d'habillement.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	172,615 »
— — — amendé	183,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	12,385 »

L'importance croissante du service des bâtiments civils commande la nomination de quelques nouveaux agents. L'augmentation sollicitée permettra d'y pourvoir.

CHAPITRE IX.

BEAUX-ARTS.

Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.

ART. 58. — *Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges ; dépenses diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	15,400 »
— — — amendé	20,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	4,600 »

Cette augmentation est indispensable à l'effet de permettre à la Commission de faire face aux dépenses croissantes qu'entraîne l'exécution des reproductions importantes qu'elle fait faire, notamment pour le service des académies et écoles de dessin.

Il est à remarquer que le crédit n'a pas varié depuis des années.

Musées royaux ; musée Wiertz.

ART. 60. — *Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions ; frais d'impression des catalogues ; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel, frais divers et imprévus.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	93,310 »
— — — amendé	113,310 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . fr.	20,000 »

Cette augmentation est sollicitée en vue de mettre le crédit de l'article 60, pour l'exercice 1899, en concordance avec le crédit correspondant du Budget de 1898.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 62. — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie; matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue Dépenses diverses (y compris une somme de 18,500 francs en charge temporaire).*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	96,700	»
— — — amendé	102,700	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . fr.	6,000	»

Cette augmentation, applicable à la partie du crédit portée en charge temporaire, est destinée à solder le complément du prix d'une série de copies d'après des peintures décoratives italiennes. La même augmentation devra se reproduire les trois années subséquentes.

Il n'est pas possible de solder cette acquisition sur les crédits ordinaires.

Encouragements en faveur de l'art musical.

ART. 73. — *Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	43,730	»
— — — amendé	47,031	25
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . fr.	3,281	25

Cette augmentation est sollicitée en vue de mettre le crédit de l'article 73, pour l'exercice 1899, en concordance avec le crédit correspondant du Budget de 1898.

CHAPITRE XI.

DÉPENSES IMPRÉVUES.

ART. 79. — *Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	3,135	»
— — — amendé	5,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . fr.	1,865	»

Lors de l'accident survenu le 30 mai 1898 à la station de Doel, deux

NOTE PRÉLIMINAIRE.

agents du service sanitaire préposés à la manœuvre du canot à vapeur « La Méduse », sombré dans l'Escaut, ne purent être sauvés.

Le Gouvernement s'est engagé à allouer, à titre de dédommagement, une pension annuelle aux veuves et aux enfants mineurs des deux victimes. L'augmentation sollicitée permettra de faire face à cet engagement.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 82 (nouveau). — *Jardin botanique. Achat du mobilier destiné à abriter les nombreuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux.*

Crédit demandé : 48,000 francs.

De nouveaux locaux ont été construits au Jardin botanique de l'État pour permettre l'installation de nombreuses collections ainsi que de nouveaux services.

Les frais de mobilier pour cette installation, évalués à 48,000 francs, se répartissent comme il suit :

- 1^o 8,500 francs à la nouvelle salle des herbiers, pour tables-bureaux, tables simples, nouvelles armoires d'herbiers, arrangement et reconstruction des anciennes armoires de même espèce ;
- 2^o 4,000 francs à la bibliothèque, pour construction de grands meubles avec galerie ;
- 3^o 2,000 francs au laboratoire de paléontologie et des produits végétaux, pour meubles à plateaux, rayons, tables-bureaux et tables simples ;
- 4^o 2,000 francs au laboratoire de botanique, pour casiers et tables ;
- 5^o 500 francs au magasin de graines, pour rayons et tables ;
- 6^o 1,000 francs pour achat de poêles, de chaises, etc.

Hygiène publique.

ART. 83 (nouveau). — *Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende.*

Crédit demandé : 48,000 francs.

La station de désinfection du port d'Ostende doit disparaître avant le mois de juin 1899, par suite de l'agrandissement des installations maritimes.

La construction d'une nouvelle station, qui sera établie sur une partie des

NOTE PRÉLIMINAIRE.

terrains dépendant des ateliers de la Marine, devra être terminée à la fin du premier semestre de l'année 1899. Elle coûtera, d'après le projet, la somme de 15,000 francs.

Le transport, la mise en état et l'établissement de l'étuve existante dans le nouveau bâtiment (tuyauterie, cheminée, réservoirs d'eau, pompes, etc.) nécessiteront une dépense évaluée à 3,000 francs.

Le montant total de la dépense s'élèvera donc à 18,000 francs.

Ponts et chaussées.

ART. 85 (art. 85 du projet de Budget primitif). — *Palais du Cinquantenaire. Appropriation des locaux. Organisation des musées des arts décoratifs et industriels. Installations diverses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif fr.	250,000 »
— — — — amendé	500,000 »
	500,000 »
AUGMENTATION. . . . fr.	250,000 »

Les installations définitives à établir dans les bâtiments du Palais du Cinquantenaire, en vue d'y mettre en sécurité les musées de l'État, sont extrêmement importantes et complexes. Le chiffre de 500,000 francs représente approximativement la moitié du coût des travaux.

ART. 86 (nouveau). — *Construction d'un mobilier pour la salle des estampes à la Bibliothèque royale.*

Crédit demandé : 35,000 francs.

Les locaux actuels étant devenus insuffisants et deux nouvelles pièces devant être ajoutées au service des estampes, il y a lieu de prévoir la confection du mobilier reconnu indispensable depuis plusieurs années.

ART. 87 (nouveau). — *Installation de rayons en fer pour les archives générales du Royaume.*

Crédit demandé : 36,000 francs.

On a reconnu depuis longtemps la nécessité de munir de rayons en fer, à l'épreuve du feu, les locaux servant au dépôt des archives générales du Royaume. Il y a urgence, eu égard à la haute valeur des documents qu'il s'agit de mettre à l'abri du danger, à placer des rayons de l'espèce dans les locaux qui en sont encore dépourvus.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 89 (nouveau). — *Dépôt des archives de l'État à Gand. Construction*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Ce crédit est la reproduction de celui qui a été inscrit à l'article 94 du Budget de l'exercice 1897 ; le projet de construction à Gand d'un bâtiment à affecter au dépôt des archives de l'État a été retardé par suite de la nécessité de combiner les études de ce projet et de celui concernant le nouveau Conservatoire de musique de Gand ; le crédit voté pour 1897 est ainsi resté sans emploi.

ART. 97 (art. 92 du projet de Budget primitif). — *Port d'Ostende. Reconstruction de portes d'écluses.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	50,000	»
— — — amendé	65,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION . . . fr.	15,000	»

Au lieu de renouveler trois portes de flot et trois portes de chasse de l'écluse Léopold, il est préférable de reconstruire les six portes de chasse qui sont en très mauvais état.

Il en résultera une augmentation de dépense de 15,000 francs.

ART. 98 (art. 93 du projet de Budget primitif). — *Port de Nieuport. Reconstruction d'une partie du musoir de l'estacade d'est.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . fr.	15,000	»
— — — amendé	115,000	»
	<hr/>	
AUGMENTATION. . . . fr.	100,000	»

Cette augmentation est destinée à faire face au coût de la reconstruction du musoir de l'estacade d'est, détruit en partie par les dernières tempêtes.

ART. 101 (nouveau). — *Canal de Gand par Bruges à Ostende. Travaux d'amélioration. Expropriations.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Ce crédit était porté au Budget de 1898 (art. 100) ; mais, par suite de diffi-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

cultés rencontrés dans les acquisitions de terrains, les travaux ne pourront être adjugés qu'en 1899; le crédit doit donc figurer au Budget de cette dernière année, sauf à annuler celui voté pour 1898.

ART. 104 (nouveau). — *Conservatoire royal de musique de Gand.*
Agrandissement des locaux.

Crédit demandé : 140,000 francs.

Cette somme est la reproduction de l'allocation votée au Budget de l'exercice 1897 (art. 110) et non utilisée à ce jour.

PROJET DE LOI AMENDÉ.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1899 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-deux millions trois cent trente-neuf mille quatre cent soixante-quinze francs vingt-cinq centimes . . . fr.	22,539,475 25
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de deux millions huit cent deux mille francs	2,802,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-cinq millions cent quarante et un mille quatre cent soixante-quinze francs vingt-cinq centimes fr. 25,141,475 25
conformément au tableau ci-annexé.

GEWIJZIGD WETSONTWERP.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op voorstel van Onze Ministers van Landbouw en Openbare Werken en van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het wetsontwerp waarvan de inhoud volgt zal in Onzen naam aan de Wetgevende Kamers door Onzen Minister van Financiën worden voorgelegd.

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw en Openbare Werken voor het dienstjaar 1899 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee-en-twintig millioen drie honderd negen-en-dertig duizend vier honderd vijf en zeventig frank vijf-en-twintig centiemen	fr. 22,339,475 25
2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van twee millioen acht honderd en twee duizend frank	2,802,000 »

Te zamen op de som van vijf-en-twintig millioen honderd één-en-veertig duizend vier honderd vijf-en-zeventig frank vijf-en-twintig centiemen. fr. 25,141,475 25

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

**BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1899.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 *	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	518,000 "	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	75,000 "	659,500 *
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	10,500 "	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	28,000 "	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	16,350 *	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	14,000 "	29,350 *

**GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW
EN OPENBARE WERKEN VOOR HET DIENSTJAAR 1899.**

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I.			
MIDDENBESTUUR.			
<i>Personeel.</i>			
1	Jaarwedde van den Minister	21,000	
2	Jaarwedde der ambtenaren, beambten en bedienden	518,000	
<i>Materiëel.</i>			
3	Kantoorgerief, drukwerk, aankoop en herstelling van meubels, licht, vuur, kleine uitgaven.	75,000	659,500
<i>Kosten van verplaatsing.</i>			
4	Reis- en verblijfkosten; buitengewone postbodeu	19,500	
<i>Honoraria der advocaten.</i>			
5	Honoraria der advocaten van het Departement	28,000	
HOOFDSTUK II.			
PENSIOENEN EN HULPGELDEN.			
6	Burgerlijke pensioenen. — Eerste termijn der vermoedelijk te verleenen pensioenen.	15,350	29,350
7	Hulpgelden aan gewezen ambtenaren en beambten, aan weduwen en kinderen van beambten, die, zonder recht op pensioen te hebben, evenwel titels bezitten ter bekoming van een hulpgeld, uit hoofde van hun ongelukkigen toestand, alsook aan de agenten betaald bij dagloon of aan hunne families die niet kunnen gepensioneerd worden	14,000	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III. AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État : traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État; indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	160,000	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités. Frais divers de tuberculisation et d'installations sanitaires à la frontière. Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses	1,370,000	
10	Inspection vétérinaire : traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	15,000	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	500,000	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000	
11	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole : subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	70,000	3,555,100
<i>Enseignement vétérinaire.</i>			
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	114,700	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	50,000	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
LANDBOUW.			
8	Landbouwtoezicht en dienst der landbouwkundigen van den Staat; jaarwedden, dagloonen, vergoedingen en reiskosten. Kosten voor proefvelden en aanschouwelijke lessen; studiekosten. Bureau voor inlichtingen der landbouwficheering van het Staatshandelsmuseum; schadeloosstellingen, reiskosten, studiekosten, materieel . . .	166,000	
9	Schadeloosstellingen voor afgemaakt vee op bevel der overheid; schadeloosstellingen wegens tuberculose onder het vee en de zwijnen; schadeloosstellingen wegens hoorvee en zwijnen gestorven of voor het verbruik ongeschikt verklaard om reden van koolziekte; betaalkosten dezer schadeloosstellingen; allerhande kosten voor tuberculineering en gezondheidsinstellingen op de pree; uitgaven voor het merken van het vee, aankoop van merken en merkgereedschap; reiskosten en vergoedingen der merkers; toelagen aan de provinciale landbouwfondsden, aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen sterfte onder het vee; verschillende uitgaven	1,570,000	
10	Veeartsenijtoezicht: jaarwedden, vergoedingen, onreiskosten, aangenomen veeartsen, vergoedingen; hulpgehden aan voormalige rijksveeartsen, aan weduwen of weezen van deze agenten die zich in nood bevinden; reisbeurzen voor veeartsen	183,000	
11	Inspectie van den veeartsenijdienst: materieel, kantoorkosten, bulletin van den dienst van gezondheidspolitie, drukwerk en verschillende uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren	15,000	
12	Verbetering van de rassen der huisdieren — Toelagen aan de provinciën en aanmoediging. Toelagen aan maatschappijen en syndicaten tot vee fokking. Allerhande kosten.	500,000	
13	Hoogere landbouwrraad, jaarwedde van den secretaris — Provinciale landbouwmaatschappijen, landbouwcomices, toelagen. — Huren van een materieel voor prijskampen.	100,000	
14	Landbouwprijskampen, -tentoonstellingen of -congressen; toelagen en aanmoediging voor land- of tuinbouwmaatschappijen. Aanmoediging aan uitgaven over land- en tuinbouw; uitgave van het <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; kosten wegens het verleenen van landbouwdecoratiën; zendingen en bijzondere commissiën in het belang van land- en tuinbouw. Samenwerkende maatschappijen voor landbouwkrediet; toelagen voor kosten van eerste instelling en aanmoediging. Premies aan de leerlingen der lagere landelijke scholen voor het vernietigen der voor den landbouw schadelijke insecten.	70,000	3,355,100
<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i>			
15	Personnel van 's Rijks veeartsenijnschool; jaarwedden van beschikbaarheid	114,700	
16	Materieel van 's Rijks veeartsenijnschool; kosten der toezichtcommissie en der jury's; studiebeurzen	30,000	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire</i>			
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	177,000	»
18	Matériel de l'Institut agricole et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	80,000	»
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000	»
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	525,000	»
<i>Jardin botanique de l'État.</i>			
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	45,200	»
22	Jardin botanique de l'État Dépenses de matériel et de culture	50,200	»
CHAPITRE IV.			
EAUX ET FORÊTS.			
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	523,005	»
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques Encouragements à des sociétés forestières Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences Musée forestier. Traitements, salaires, indemnités Frais divers	21,000	»
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000	»
26	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	40,000	»
27	Drainage des fanges; frais d'études et d'enquête	5,000	»
28	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000	»
			705,005 »

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW, ENZ (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Hooger, middelbaar en lager landbouwonderwijs.</i>		
17	Personeel van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; jaarwedden van beschikbaarheid	177,000 "	
18	Materiël van het landbouw-Instituut en van de land- en tuinbouwscholen van den Staat; verbeteringen, exploitatie-kosten; kosten voor de bestuurs- en toezichtscommissien en voor de jury's	80,000 "	
19	Studiebeurzen voor leerlingen van land- en tuinbouwscholen van den Staat of aan het toezicht onderworpen	10,000 "	
20	Kosten der voordrachten over land- en tuinbouw; middelbaar en lager landbouwonderwijs; toelagen. Aankoop van werken die als prijzen uitgereikt worden ter gelegenheid der landbouwconferenties. — Landbouwonderwijs in de normaalscholen. — Landbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen) Prijskampen onder de leerlingen der verschillende land- en tuinbouwscholen	525,000 "	
	<i>'s Rijks kruidentuin.</i>		
21	's Rijks kruidentuin Jaarwedden van het personeel	45,200 "	
22	's Rijks kruidentuin Uitgaven voor materiël en bewerking	50,200 "	
	HOOFDSTUK IV.		
	WATERS EN BOSSCHEN.		
23	Jaarwedden van het personeel; vergoedingen; reis- en verblijf-kosten; kantoorkosten; verschillende uitgaven	523,665 "	
24	Hoogere raad der bosschen. Weerkundige staties. Aanmoedigingen aan boschmaatschappijen. Bureau van opzoekingen en raadgevingen in boschzaken. Voordrachten en proefvelden. Jaarwedden. schadeloosstellingen. Allerhande kosten	21,000 "	
25	Doineinbosschen — Teelt- en verbeteringswerken; boschwoningen en banen bestemd om de ontginning der Staatsbosschen te vergemakkelijken	101,000 "	705,665 "
26	Braaklanden : ontginning; in waarde stellen; bebossching; hervorming tot weiden, teenbosschen of vijvers; toelagen aan de gemeenten en aan openbare gestichten; verschillende uitgaven	40,000 "	
27	Drainecring der slijkpoelen : kosten voor studie en onderzoek	5,000 "	
28	Vischteelt; herbevolking der waterloopen; verschillende uitgaven	15,000 "	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DESIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE V.			
LABORATOIRES D'ANALYSES.			
20	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires.	200,250	200,250
CHAPITRE VI.			
SERVICE DE SANTÉ.			
30	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses.	400,000	455,500
31	Académie royale de médecine.	35,500	
CHAPITRE VII			
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
32	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	5,850,000	
33	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers — Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences.	100,000	3,970,000
34	Frais de route et de séjour de l'inspection.	15,000	
35	Frais de bureau et matériel de l'inspection.	5,000	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK V.			
LABORATORIUMS VOOR ONTLEDINGEN.			
29	Landbouwstatie : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel — Ontledingslaboratoriums van den Staat : jaarwedden en vergoedingen van het personeel; uitgaven voor materieel en onkosten wegens ontleding aan verminderten prijs van vruchtbaar-makende stoffen en landbouwvoorbrengselen. Commissie voor hooger toezicht — Toelagen aan provinciale, gemeentelijke en private laboratoriums. — Ontledingskosten van eetwaren en voedingsstoffen	206,250 *	206,250 *
HOOFDSTUK VI.			
GEZONDHEIDSDIENST.			
30	Toezicht over den gezondheidsdienst; toezicht over de fabricatie en den handel in eetwaren; toezicht der apotheken en bewaarplaatsen van geneesmiddelen; personeel van gezegde toezichten; reis- en verblijfkosten; schriftwerk door leden van het personeel gedaan voor dit toezicht; kosten van kantoor, van materieel, voor het nemen en ontleden van stalen. Kosten der provinciale geneeskundige commissiën. Gezondheidsdienst der zeehavens en kusten. Toelagen en belooningen in geval van besmettelijke ziekten; aanmoedigingen voor de koepokineeting; centraal korpok-gesticht. Toelagen aan de vroedvrouwen tijdens en na hunne studiën : 1 ^o om ze te helpen, als zij zich plaatsen; 2 ^o om ze te vergoeden voor de zorgen die zij aan behoeftige vrouwen verleenen. Toelage aan de Koninklijke Maatschappij van openbare geneeskunde. Uitgave van schriften betrekkelijk de geneeskunde; toelagen, inschrijvingen en aankoop van boeken. Drukkosten en verschillende uitgaven. Hoogere openbare gezondheidstraad; vergoedingen, zitpenningen, reis- en verblijfkosten. Kantoorkosten en drukken der werken van den raad Gezondheidsmuseum. Laboratoriums voor ontleding. Materieel en vergoedingen. Kosten van deelneming aan de tentoonstellingen en aan de congressen in het belang der openbare gezondheid ingericht. Maatregelen van propaganda tegen de geneverplaaig; toelagen; allerhande uitgaven.	409,000 *	465,500 *
31	Koninklijke Academie van geneeskunde	33,500 *	
HOOFDSTUK VII.			
BUURTWEGEN, WATERLOOPEN EN OPENBARE GEZONDHEID.			
32	Aanmoedigingen voor het uithreiden en verbeteren der buurtwegen en het verbeteren der onbevaarbare en onvlotbare waterloopen. Aanmoedigingen tot verbeteringen der landbouwwegen. Aanmoedigingen voor de verbeteringen, welke de openbare gezondheid aanbelangen	5 850,000 *	
33	Toezicht over de buurtwegen en de waterloopen, stadsweegen en werken van gezondmaking; jaarwedden van werkeijken dienst en jaarwedden van beschikbaarheid van het aan dit toezicht gehecht personeel. Vergoedingen aan het toezicht gehecht personeel en aan de commissarissen der weegen — Buitengewoon schriftwerk en ander door den toezichtdienst verricht. Kosten van studiën en proefnemingen	100,000 *	5,170,000 *
34	Reis- en verblijfkosten van het toezicht	15,000 *	
35	Kantoorkosten en materieel van het toezicht	5,000 *	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL. par chapitre.
CHAPITRE VIII.			
PONTS ET CHAUSSÉES.			
<i>Affaires générales.</i>			
56	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc. — Frais divers de mission.	46,000	
<i>Routes et bâtiments civils</i>			
57	Routes : Entretien, amélioration, redressement, plantations. Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien. Frais d'expertise. Subsidés	4,000,000	
58	Plantations nouvelles; frais d'expertise	75,000	
59	Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat : entretien et réparations, travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Loyers et impositions. Divers	850,000	
40	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc.	54,200	
41	Prisons : entretien, réparations, fournitures et travaux ordinaires	100,000	
42	Écoles de bienfaisance de l'Etat : entretien et réparations	28,000	
<i>Travaux hydrauliques</i>			
45	Caux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration	2,403,100	10,962,305
44	Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement.	40,000	
46	Ports, côtes, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration. Boisement des dunes domaniales	725,000	
<i>Personnel des ponts et chaussées.</i>			
46	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacements. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées. Frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses diverses	1,133,800	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK VIII			
BRUGGEN EN WEGEN.			
<i>Algemeene zaken.</i>			
56	Voorbereiding van ontwerpen; kosten van opmaken van plans; aankoop van instrumenten, kaarten en boeken; materiëel, drukwerk; kosten van aanbesteding, van nateekening van plannen, aankoop van papier, enz. — Allerhande kosten van zending.	46,000 °	
<i>Wegen en burgerlijke gebouwen.</i>			
57	Wegen: onderhoud, rechtmaking, beplantingen. Openbare parken, squares en banen voor wielrijders. Legging en onderhoud. Kosten van schatting; toelagen	4,000,000 °	
58	Nieuwe beplantingswerken; kosten van schatting	75,000 °	
59	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat, onderhoud en herstellingen; gewone en buitengewone werken van verbetering, van vergrooting, van herstelling, enz.; aankoop van onroerende goederen. Openbare feesten en plechtigheden. Werken en leveringen. Huurgelden en belastingen. Allerhande	850,000 °	
40	Bijzondere dienst der burgerlijke gebouwen van de hoofdstad en de omliggende gemeenten: voorbereiding van ontwerpen, opmaking van plans, aanbestedingen, drukwerken; verwarming en verlichting. Aankoop en herstelling van meubels. Kantoorbehoefte en andere. Materiëel, instrumenten, boeken, enz.	54,200 °	
41	Gevangentuizen: onderhoud, herstellingen, leveringen en gewone werken	100,000 °	
42	Rijkswelddadigheidsscholen: onderhoud en herstellingen	28,000 °	
<i>Waterwerken.</i>			
45	Vaarten, rivieren, polders, besproeiingen in de Kempen, beplantingen en telegraallijnen: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie	2,405,100 °	
44	Overzetbooten en veren en aanhoorigheden: onderhoud, verbetering; instelling	40,000 °	
45	Haven, kusten, vuurtorens, bakens: gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, administratie. Bebossching der domein-duinen	725,000 °	
<i>Personeel van bruggen en wegen.</i>			
46	Ingenieurs en conducteurs van bruggen en wegen: jaarwedden, kantoorkosten en kosten van verplaatsing. Examenjury's tot aanneming in het korps van bruggen en wegen. Reis- en verblijfkosten. Drukwerken. Allerhande uitgaven	1,155,800 °	
			10,962,505 °

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
47	Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers	1,511,005	»
48	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. Gardiens de monuments : frais d'habillement	185,000	»
<i>Annales des travaux publics</i>			
49	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de bureau, matériel, clichés, divers	11,200	»
CHAPITRE IX.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
50	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés	275,000	»
51	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge	100,000	»
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
52	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	148,705	»
53	Académies et écoles de dessin : subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	253,500	»

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW, FNZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAC DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
47	Bureeloversten, klerken, toezichters, sasseniers, brugwachters, watersejanten, vaartwachters, be-proeiers en andere ondergeschikte agenten der bruggen en wegen: jaarwedden, vergoedingen, verplaatsingskosten Examenjurys	1,511,005	
48	Bouwmeesters en andere ambtenaars en agenten van den bijzonderen dienst der burgerlijke gebouwen der hoofdstad en der omliggende gemeenten jaarwedden, vergoedingen, verplaatsingskosten, wachters van monumenten · kleedingskosten <i>Annalen der openbare werken</i>	185,000	
49	Uitgave van het tijdschrift Schrijversloon, bureelkosten, materieel, clichés, allerhande kosten	11,200	
HOOFDSTUK IX			
SCHOONE KUNSTEN.			
<i>Aanmoedigingen aan de beeldende en teekenende kunsten.</i>			
50	Bestellingen en aankopen van werken van levende of sedert niet langer dan tien jaren overleden kunstenaars; toelagen aan de openbare gestichten, aan de gemeenten en aan de provincien, om bij te dragen tot bestelling of aankoop van kunstwerk of gewrochten van muurschildering, met medehulp der gemeenten en der belanghebbende gestichten Aanmoedigingen voor de plaatsnijkunst en het graveeren van gedenkpenningen, voor uitgaven betreffende de schoone kunsten en de oudheidkunde; toelagen, opgravingen in het belang van kunst en oudheidkunde, inschrijvingen op en aankopen van werken, belangrijk voor kunst of oudheidkunde, aankoop en inbuiding van werken voor den bijzonderen dienst van het algemeen bestuur van schoone kunsten, kosten van ontvangst, uitpakking en herverpakking, enz., van kunstwerken tot onderzoek of anderszins gezonden, aandeel van de administratie van schoone kunsten in de kosten van het westerlandsch verbond tot bescherming der letterkundige werken en kunstgewrochten van bier, verschillende uitgaven Toelagen aan kerfabrieken ten titel van aanmoediging, voor de uitvoering van godsdienstige meubelvoorwerpen van een erkend kunst karakter Toelagen en aanmoedigingen aan kunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben, reizen in den vreemde en in het land, in het belang hunner studien, zendingen, hulpgeelden aan families van overleden kunstenaars	275,000	
51	Algemeene tentoonstellingen van schoone kunsten, deel van tusschenkomst van den Staat in de kosten van aankoop, voor de plaatselijke museums, van naar de tentoonstellingen gezonden kunstgewrochten. Toelagen aan de maatschappijen, ingesteld tot aanmoediging der schoone kunsten, aan de plaatselijke tentoonstellingen, aan de tentoonstellingen ingericht buiten het land in het belang der Belgische School <i>Aanmoedigingen ten voordeele van het onderwijs der Beeldende en teekenende kunsten.</i>	100,000	
52	Hooger Instituut en Koninklijke Academie voor schoone kunsten te Antwerpen; begiffiging van den Staat, bestemd met de toelagen der stad Antwerpen, om de uitgaven te dekken zoowel voor het personeel als voor het materieel en de aankopen voor het museum van oude kunst	148,705	
53	Academien en tekenscholen toelagen, aankoop en kosten van onderhoud van modellen, coperenningen en boeken	235,600	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
54	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000 »	
55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	5,000 »	
56	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
57	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure : pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome	45,500 »	
58	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses	20,000 »	
<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>			
59	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance	52 800 »	
60	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	113,310 »	
61	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	52,250 »	
62	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 18,500 francs en charge temporaire).	102,700 »	
<i>Monuments publics.</i>			
65	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 »	
<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>			
64	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	86,000 »	1,975,055 25

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
54	Opzicht der schoone kunsten, der academiën en teekenscholen; geschriften en andere werken, bijzonder tot den dienst der academiën en scholen behoorende	21,000 "	
55	Verbeteringsraad van het onderwijs der teekenkunst	3,000 "	
56	Toelagen aan jonge kunstocfnaren om ze te ondersteunen in hunne studiën	17,000 "	
57	Groote prijskampen van schilder-, beeld-, bouw- en plaatsrijckunde; pensioenen der bekroonden; kosten betreffende deze prijskampen; werkhuzen te Rome	43,500 "	
58	Namaking van kunstvoorwerpen, bestemd voor de internationale ruilingen en kosten rakende deze ruilingen; verschillende uitgaven	20,000 "	
<i>Koninklijke museums; Wiertz-Museum.</i>			
59	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: personeel en kosten van toezicht. — Wiertz-Museum; jaarwielde van den bewaarder en kosten van toezicht.	52,800 "	
60	Koninklijke museums voor schilder- en beeldhouwkunst: materiëel en aankopen; drukkosten der katalogen; verschillende en onvoorziene kosten. — Wiertz-Museum: materiëel; verschillende en onvoorziene kosten	113,510 "	
61	Koninklijke museum voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut. — Personeel en studiekosten der verzamelingen	52,250 "	
62	Koninklijke museums voor versier- en nijverheidskunst; ethnographisch museum; museum van wapens, uitrustingen en geschut; materiëel en aankopen, aanwezigheidspenningen aan de leden der commissie van toezicht. Kosten van drukken en verkoop van den katalog. Verschillende uitgaven, (<i>Erinbegrepen 18,500 frank als tijdelijke last</i>).	102,700 "	
<i>Openbare monumenten.</i>			
63	Gedenkteekens op te richten aan beroemde Belgen; toelagen aan de steden en aan de provinciën; gedenkpenningen ter vereeuwiging van merkwaardige gebeurtenissen.	50,000 "	1,973,055 25
<i>Herstelling van monumenten en bewaring van kunstwerken.</i>			
64	Toelagen aan de provinciën, de steden en de gemeenten, wier middelen ontoereikend zijn tot het herstellen der monumenten; toelagen voor de herstelling en het behoud van voorwerpen van kunst en oudheid toebehoorende aan de openbare besturen, aan de kerken, enz.; onderhoudswerken aan 's Rijks eigendommen die een uitsluitelijk historisch of artistiek belang opleveren. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen en werken.	86,000 "	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
65	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000	»
66	Commission royale des monuments: personnel.	16,100	»
67	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication.	20,200	»
68	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500	»
69	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie: rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500	»
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
70	Conservatoire royal de musique de Bruxelles: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820	»
71	Conservatoire royal de musique de Liège: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758	»
72	Conservatoire royal de musique de Gand: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526	»
73	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	47,031	25
74	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . .	152,855	»
75	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000	»

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW. ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
65	Toelagen aan de provinciën, de gemeenten en de kerkfabrieken voor herstellingen, die een kunstkarakter hebben, aan godsdienstige gebouwen, als monumenten geraangschikt. Zendingen en studiekosten betreffende deze herstellingen	100,000 "	
66	Koninklijke commissie van monumenten : personeel	16,100 "	
67	Koninklijke commissie van monumenten : aanwezigheidspenningen der leden ; reiskosten van de leden, van den secretaris en van twee teekenaars ; boekverzameling, mobilier, verwarming, drukwerk, kantoorkosten, aankoop van instrumenten ; verslag van de algemeene vergaderingen, vergoedingen aan de schrijvers en kosten van uitgave.	20,200 "	
68	Reis- en verblijfkosten en aanwezigheidspenningen der drie commissarissen der Koninklijke Academie van België, toegevoegd aan de koninklijke commissie van kunsten en monumenten ; reis- en verblijfkosten der briefwisselende leden dezer commissie	5,500 "	
69	Bulletin der commissie van kunst en oudheid ; opstel, uitgave ; verschillende uitgaven.	2,500 "	
	<i>Aanmoedigingen voor de toonkunde.</i>		
70	Koninklijk conservatorium van Brussel — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken, zoowel van het personeel als van het materieel. — Aanvaagende leergang van toonkunde	164,820 "	
71	Koninklijk conservatorium van Luik. — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materieel	79,758 "	
72	Koninklijk conservatorium van Gent — Begiftiging van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken zoowel van het personeel als van het materieel.	54,526 "	
73	Koninklijk vlaamsch conservatorium van Antwerpen : toelage van den Staat bestemd om, met de toelagen van provincie en stad, de kosten te dekken van het personeel en van het materieel.	47,051 25	
74	Toelagen aan andere muziescholen dan de koninklijke conservatoriums ; toelagen aan de muziekgenootschappen. Aankoop van boeken en van medailles, bestemd voor de bekroonden in de prijskampen en voor de leerlingen der muziescholen. Verschillende uitgaven. Studiebeurzen ten voordeele der leerlingen van koninklijke conservatoriums en andere muziescholen. Toelagen en aanmoedigingen aan toonkunstenaars, die blijken van verdienste gegeven hebben ; reizen in de vreemde tot ontwikkeling van hun talent ; zendingen ; toelagen en inschrijvingen ten voordeele van toonkundige uitgaven of uitvoeringen van muzikale werken ; nationale concerten ; hulpgehden aan familiën van gestorven kunstenaars. Aanmoediging voor de muzikale tooneelkunde. Uitgave der werken van oude belgische toonzetters ; kosten der groote prijskampen van muzikale toonzetting ; jaargehden der bekroonden in deze prijskampen ; verschillende uitgaven	152,855 "	
75	Toezicht der muziescholen — Verbeteringsraad der muzikale studien	11,000 "	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
76	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.	2,000 *	
CHAPITRE X. TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
77	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,950 *	24,950 *
CHAPITRE XI. DÉPENSES IMPRÉVUES.			
78	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art 7.	15,000 *	
79	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	5,000 *	30,000 *
TOTAL. fr.			22,559,475 25
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
80	Recensement agricole	150,000 *	
81	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Travaux complémentaires d'amélioration, construction de serres	5,000 *	
82	Jardin botanique. Achat du mobilier destiné à abriter les nombreuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux	18,000 *	

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW. ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER CREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
76	Aandeel van den Staat in de jaarwedden der leden van het besturend en onderwijzend personeel der gestichten van gemeente-onderwijs, afhangende van de administratie van schoone kunsten, die, bij afwijking van artikel 5 der wet van 51 Maart 1884, door den Minister van Landbouw en Openbare werken in beschikbaarheid gesteld worden	2,000 .	
	HOOFDSTUK X.		
	JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID.		
77	Tijdelijke jaarwedden van in beschikbaarheid staande ambtenaren en beambten	24,950 .	24,950 .
	HOOFDSTUK XI.		
	ONVOORZIENE UITGAVEN.		
78	Onvoorzien uitgaven in de Begrooting niet beschreven; hulp gelden te verleenen voor kosten van laatste ziekte en van begrafenis aan familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde agenten, welke zich in eenen ongelukkigen toestand bevinden. Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 7 vermelde personen	15,000 .	
79	Jaarrent en pensioenen: 1 ^o aangewezen agenten die in staat niet zijn hun ambt te vervullen; 2 ^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden in 't uitoefenen van hunnen dienst	5,000 .	20,000 .
	TOTAAL . . . fr.		22,350,475 25
	TWEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.		
	HOOFDSTUK XII.		
	VERSCHILLENDE DIENSTEN.		
	<i>Landbouw.</i>		
80	Opneming van den landbouw	150,000 .	
81	Practische middelbare land- en tuinbouwscholen van den Staat te Gent en te Vilvoorden. — Verbeteringswerken, maken van broeikassen	5,000 .	
82	Kruidtuin. Aankoop van meubelen bestemd om in de nieuwe lokalen de talrijke wetenschappelijke verzamelingen te beschutten	8,000 .	

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Hygiène publique.</i>		
83	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende.	18,000	•
	<i>Ponts et Chaussées.</i>		
84	Redressement de la Montagne de la Cour : liquidation du subside à payer à la ville de Bruxelles. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier Léopold II. . .	115,000	•
85	Palais du Cinquantenaire. Appropriation des locaux. Organisation des Musées des arts décoratifs et industriels. Installations diverses	500,000	•
86	Construction d'un mobilier pour la salle des estampes à la Bibliothèque royale.	55,000	•
87	Installations de rayons en fer pour les archives générales du royaume	50,000	•
88	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Achat d'immeubles. Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie	150,000	•
89	Dépôt des archives de l'État à Gand. Construction	100,000	•
90	Sambre canalisée. Travaux d'amélioration	80,000	•
91	Canaux de Liège à Anvers, Travaux d'amélioration.	150,000	•
92	Canal de Bossuyt à Courtrai. Renouvellement d'une machine d'alimentation	70,000	• 2,802,000
93	Canaux de dérivation de la Lys et de Selzaete à la mer du Nord. Reconstruction de ponts	110,000	•
94	Canal de Loo. Travaux de recréusement et d'approfondissement	50,000	•
95	Canal d'Ypres à l'Yser. Travaux d'approfondissement, d'élargissement et de redressement.	50,000	•
96	Amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables. Reconstruction de maisons délabrées.	50,000	•
97	Port d'Ostende. Reconstruction de portes d'écluses	65,000	•

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN VAN LANDBOUW, ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<i>Openbare gezondheid.</i>		
83	Verplaatsing der ontsmettingsstatie der haven van Oostende.	18,000	»
	<i>Bruggen en wegen.</i>		
84	Rechtmaking van den Berg van t'Hof: vereffening der toelage aan de Stad Brussel te betalen. Saldo der toelage verleend aan de naamlooze maatschappij der wijk Leopold II	115,000	»
85	Paleis van het Half-Eeuwfeest. Opschikking der lokalen. Instelling der Museums van versier- en nijverheidskunst. Allerhande instellingen	500,000	»
86	Maken van meubelen voor de printenzaal in de koninklijke Bibliotheek	55,000	»
87	Maken van ijzeren liggen voor de algemeene rijksarchieven	56,000	»
88	Koninklijk Muziekconservatorium van Brussel. Aankoop van onroerende goederen. Vergrooting der lokalen en uitgangen in geval van brand	150,000	»
89	Bewaarkamer der Staatsarchieven te Gent. Bouwing	100,000	»
90	Gekanaliseerde Samber. Verbeteringswerken.	80,000	»
91	Vaarten van Luik naar Antwerpen. Verbeteringswerken	150,000	»
92	Vaart van Bossuit naar Kortrijk. Vernieuwing van een maschieu om het water aan te brengen.	70,000	2,802,000 »
93	Afleidingsvaarten der Leie en van Zelzacte naar de Noordzee. Herbouwing van bruggen.	110,000	»
94	Vaart van Loo. Werken van graving en verdieping.	50,000	»
95	Vaart van IJper naar den IJzer. Werken van verdieping, verbreding en rechtmaking	50,000	»
96	Verbetering der woonhuizen voor de agenten der waterwegen. Herbouwing van bouwvallige huizen	50,000	»
97	Haven van Oostende. Herbouwing van sluisdeuren	65,000	»

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ETC. (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
98	Port de Nieuport. Reconstruction d'une partie du musoir de l'estacade d'est	115,000 *	
99	Port de Blankenberghe. Travaux d'amélioration; reconstruction d'estacades	225,000 »	
100	Côtes. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés.	250,000 "	
101	Canal de Gand par Bruges à Ostende. Travaux d'amélioration. Expropriations	150,000 »	
<i>Beaux-Arts.</i>			
102	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 *	
103	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,000 *	
104	Conservatoire royal de musique de Gand. Agrandissement des locaux.	140,000 »	
105	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert. Aménagement des collections.	100,000 *	
TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS fr.			25,141,475 25

GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MIN. VAN LANDBOUW. ENZ. (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING. DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
98	Haven van Nieuwpoort Herbouwing van een deel der geul van het oosterstaketsel . . .	115,000 •	
99	Haven van Blankenberghe. Verbeteringswerken. Herbouwing van staketsels	225,000 •	
100	Kusten. Buitengewone onderhouds- en verbeteringswerken Toelagen	250,000 •	
101	Vaart van Gent naar Oostende langs Brugge. Verbeteringswerken, onteigeningen . . .	150,000 •	
<i>Schoone kunsten.</i>			
102	Puinen der abdij van Villers	50,000 •	
105	Puinen der abdij van Aulne	40,000 •	
104	Koninklijk Muziekconservatorium van Gent. Vergrooting der lokalen.	140,000 •	
105	Koninklijke Museums van versier- en nijverheidskunsten. Verplaatsing. Opschikking der verzamelingen	100,000 •	
TOTAAL DER GEWIJZIGDE BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN. fr.			25,141,475 25 •

(250)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET AMENDÉ DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1899.

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NOMBRE de articles.	LITTE des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																		
CHAPITRE 1^{er}																																		
ADMINISTRATION CENTRALE.																																		
<i>Personnel.</i>																																		
1	a.	Traitement du Ministre. fr.																																
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 263,800 »																																
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration des ponts et chaussées 225,600 »																																
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600 »																																
GRADES.																																		
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: left;">TAUX des Traitements.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>10,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>9,000 à 12,000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>8,000 à 9,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>7,600 à 8,000</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>5,500 à 7,000</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>4,200 à 5,000</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>5,600 à 4,400</td> </tr> <tr> <td>1</td> <td>2,400 à 3,200</td> </tr> <tr> <td>52</td> <td>2,200 à 4,000</td> </tr> <tr> <td>56</td> <td>1,400 à 2,700</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>1,500 à 1,900</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>1,200 à 2,500</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>700 à 1,200</td> </tr> <tr> <td>10</td> <td>1,100 à 1,400</td> </tr> <tr> <td>15</td> <td>750 à 850</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TAUX des Traitements.	1	10,000 à 12,000	2	9,000 à 12,000	3	8,000 à 9,000	6	7,600 à 8,000	10	5,500 à 7,000	6	4,200 à 5,000	5	5,600 à 4,400	1	2,400 à 3,200	52	2,200 à 4,000	56	1,400 à 2,700	7	1,500 à 1,900	20	1,200 à 2,500	3	700 à 1,200	10	1,100 à 1,400	15	750 à 850
NOMBRE d'agents.	TAUX des Traitements.																																	
1	10,000 à 12,000																																	
2	9,000 à 12,000																																	
3	8,000 à 9,000																																	
6	7,600 à 8,000																																	
10	5,500 à 7,000																																	
6	4,200 à 5,000																																	
5	5,600 à 4,400																																	
1	2,400 à 3,200																																	
52	2,200 à 4,000																																	
56	1,400 à 2,700																																	
7	1,500 à 1,900																																	
20	1,200 à 2,500																																	
3	700 à 1,200																																	
10	1,100 à 1,400																																	
15	750 à 850																																	
<i>Matériel.</i>																																		
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 20,000 »																																
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 19,000 »																																
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 17,000 »																																
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 12,000 »																																
	e.	Menues dépenses 5,000 »																																
A REPORTER. fr.																																		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
518,000	516,500	1,500	»	500,000	481,597 87	
73,000	73,000	»	»	73,000	67,980 09	
612,000	610,500	1,500	»	594,000	570,577 96	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>	
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :	
	b.	Administration centrale des ponts et chaussées fr.	11,050 »
		Administration centrale des autres services	8,250 »
		<i>Honoraires des avocats.</i>	
5	»	Honoraires des avocats du Département	
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}.	. . . fr.
		CHAPITRE II.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
6	»	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	
7	»	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	
		TOTAL DU CHAPITRE II.	. . . fr.
		CHAPITRE III.	
		AGRICULTURE.	
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr.	14,600 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route	124,600 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études.	19,550 »
	d.	Bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial de l'État; indemnités, frais de route; frais d'études, matériel	7,250 »
		<i>Inspection de l'agriculture</i>	
		Traitement de l'inspecteur général fr.	8,500 »
		— du chef du bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial	2,400 »
		— d'un huissier	1,600 »
		Indemnités et frais de route	4,500 »
		TOTAL.	. . . fr. 17,000 »
9	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité fr.	100,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculination : installations sanitaires, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, etc.	1,000,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon	50,000 »
	d.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité	20,000 »
	e.	Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage, frais de route et indemnités des agents marqueurs	100,000 »
	f.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus	5,000 »
	g.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture	80,000 »
	h.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail	10,000 »
	i.	Dépenses diverses	7,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin.	182,000 »
11	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	5,000 »
	»	Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire	
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
612,000	610,500	1,500	»	594,000	570,577 96	
19,500	19,500	»	»	19,500	11,515 62	
28,000	28,000	»	»	28,000	31,669 25	
659,300	657,800	1,500	»	641,300	613,760 83	
AUGMENTATION . . fr.		1,500				
15,550	15,350	»	»	15,350	7,334 13	
14,000	12,000	2,000	»	12,000	12,000 »	
29,550	27,350	2,000	»	27,350	19,534 13	
AUGMENTATION . . fr.		2,000				
166,000	166,000	»	»	146,000	135,581 91	
1,370,000	1,370,000	»	»	1,120,000	1,148,862 99	
185,000	185,000	»	»	185,000	155,540 19	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,719 86	
1,736,000	1,736,000	»	»	1,466,000	1,451,704 05	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.																																																								
			Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :																																																								
12	a.	Encouragements, achat de médailles	fr. 523,000 »																																																								
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc	27,000 »																																																								
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges	20,000 »																																																								
	d.	Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles	10,000 »																																																								
	e.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage	70,000 »																																																								
	f.	Subside au concours bi-annuel de bétail	50,000 »																																																								
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture	15,000 »																																																								
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	135,000 »																																																								
	c.	Subside pour un concours régional	20,000 »																																																								
	d.	Location d'un matériel de concours	20,000 »																																																								
14	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles	40,500 »																																																								
	b.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement; encouragements	6,000 »																																																								
	c.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	21,700 »																																																								
	d.	Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	1,800 »																																																								
<i>Enseignement vétérinaire.</i>																																																											
15		École de médecine vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents</th> <th style="width: 15%;">TRAITEMENT annuel</th> <th style="width: 10%;">CHARGES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">6,500 à 7,500</td> <td style="text-align: right;">7,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">5,500 à 6,500 4,500 à 5,500</td> <td style="text-align: right;">4 500</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 4,500</td> <td style="text-align: right;">15,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">2,500 à 3,500</td> <td style="text-align: right;">9,000</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 2,500</td> <td style="text-align: right;">2,500</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la direction, bibliothécaire</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: right;">3,000</td> </tr> <tr> <td>Appareilleurs</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,500</td> <td style="text-align: right;">4,600</td> </tr> <tr> <td>Aide-préparateur de chimie</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td>Maréchal ferrant</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td>Palefrenier-chef</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">1,700</td> </tr> <tr> <td>Garçons de laboratoire et jardinier</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,400 à 1,600</td> <td style="text-align: right;">10,200</td> </tr> <tr> <td>Concierge — Gens de service et palefreniers</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,400</td> <td style="text-align: right;">12,200</td> </tr> <tr> <td>Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">2,125</td> </tr> </tbody> </table>					NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel	CHARGES	Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500	Professeurs	8	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	4 500	Agrégés	2	3,500 à 4,500	15,000	Assistants	3	2,500 à 3,500	9,000	Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500	Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 3,000	3,000	Appareilleurs	2	1,800 à 2,500	4,600	Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,700	Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,700	Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,700	Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,600	10,200	Concierge — Gens de service et palefreniers	9	1,200 à 1,400	12,200	Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	»	»	2,125
	NOMBRE d'agents	TRAITEMENT annuel	CHARGES																																																								
Directeur	1	6,500 à 7,500	7,500																																																								
Professeurs	8	5,500 à 6,500 4,500 à 5,500	4 500																																																								
Agrégés	2	3,500 à 4,500	15,000																																																								
Assistants	3	2,500 à 3,500	9,000																																																								
Agent comptable	1	1,500 à 2,500	2,500																																																								
Secrétaire de la direction, bibliothécaire	1	2,000 à 3,000	3,000																																																								
Appareilleurs	2	1,800 à 2,500	4,600																																																								
Aide-préparateur de chimie	1	1,400 à 1,600	1,700																																																								
Maréchal ferrant	1	1,400 à 1,600	1,700																																																								
Palefrenier-chef	1	1,400 à 1,600	1,700																																																								
Garçons de laboratoire et jardinier	5	1,400 à 1,600	10,200																																																								
Concierge — Gens de service et palefreniers	9	1,200 à 1,400	12,200																																																								
Indemnités pour travail extraordinaire et traitement de disponibilité	»	»	2,125																																																								
16	a.	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État	fr. 47,800 »																																																								
	b.	Frais de la commission de surveillance et des jurys	7,200 »																																																								
	c.	Bourses d'études	4,000 »																																																								
			A REPORTER fr.																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS solés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	<i>Observations</i>
		Augmentation.	Diminution.			
1,756,000	1,756,000	»	»	4,466,000	1,451,704 95	
300,000	450,000	50,000	»	400,000	340,000 »	
190,000	190,000	»	»	190,000	190,000 »	
70,000	92,800	»	22,800	62,800	57,497 03	
114,700	109,500	5,200	»	107,825	105,825 »	
59,000	53,325	5,675	»	55,000	54,041 10	
2,669,700	2,651,625	60,875	22,800	2,281,625	2,109,968 14	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO	LITTÉRA des dévelop- pements arricés.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.																																																												
		REPORT. fr.																																																												
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																																												
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																																												
17	a.	Institut agricole fr. 101,460 »																																																												
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 52,500 »																																																												
	c.	École moyenne id. id. de Gand 25,840 »																																																												
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 17,400 »																																																												
		<i>Institut agricole.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;"></th> <th style="width: 15%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="width: 25%;">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Directeur</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,000</td> <td style="text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 6,500</td> <td style="text-align: center;">58,000</td> </tr> <tr> <td>Agrégés</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">3,500 à 4,500</td> <td style="text-align: center;">16,000</td> </tr> <tr> <td>Chargés de cours</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">" "</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Assistants</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,500 à 3,500</td> <td style="text-align: center;">6,500</td> </tr> <tr> <td>Agent comptable</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">3,000 à 4,000</td> <td style="text-align: center;">4,000</td> </tr> <tr> <td>Economé</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">2,000</td> </tr> <tr> <td>Préparateur de chimie</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">3,500</td> </tr> <tr> <td>Surveillants</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">6,600</td> </tr> <tr> <td>Jardinier démonstrateur</td> <td style="text-align: center;">2</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">2,600</td> </tr> <tr> <td>Hommes de service, concierge</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,400</td> <td style="text-align: center;">6,900</td> </tr> <tr> <td>Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">800</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">800</td> </tr> <tr> <td>Imprévu</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">3,260</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Directeur	1	5,000 à 6,000	5,500	Professeurs	6	3,500 à 6,500	58,000	Agrégés	4	3,500 à 4,500	16,000	Chargés de cours	5	" "	5,000	Assistants	2	2,500 à 3,500	6,500	Agent comptable	1	3,000 à 4,000	4,000	Economé	1	2,000 à 3,000	2,000	Préparateur de chimie	2	2,000 à 3,000	3,500	Surveillants	5	1,800 à 2,400	6,600	Jardinier démonstrateur	2	1,200 à 1,800	2,600	Hommes de service, concierge	5	1,200 à 1,400	6,900	Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc	"	"	800	Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration	1	"	800	Imprévu	"	"	3,260
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																																											
Directeur	1	5,000 à 6,000	5,500																																																											
Professeurs	6	3,500 à 6,500	58,000																																																											
Agrégés	4	3,500 à 4,500	16,000																																																											
Chargés de cours	5	" "	5,000																																																											
Assistants	2	2,500 à 3,500	6,500																																																											
Agent comptable	1	3,000 à 4,000	4,000																																																											
Economé	1	2,000 à 3,000	2,000																																																											
Préparateur de chimie	2	2,000 à 3,000	3,500																																																											
Surveillants	5	1,800 à 2,400	6,600																																																											
Jardinier démonstrateur	2	1,200 à 1,800	2,600																																																											
Hommes de service, concierge	5	1,200 à 1,400	6,900																																																											
Indemnité aux agents chargés de la conservation des bibliothèques et des collections, etc	"	"	800																																																											
Secrétaire de la commission de surveillance et d'ad- ministration	1	"	800																																																											
Imprévu	"	"	3,260																																																											
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%;">Directeur-professeur</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20%;">3,500 à 5,500</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">4,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">19,500</td> </tr> <tr> <td>Chefs de culture</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">1,800 à 2,400</td> <td style="text-align: center;">6,400</td> </tr> <tr> <td>Secrétaire-trésorier</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">1,000</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	4,500	Professeurs	9	2,000 à 3,000	19,500	Chefs de culture	3	1,800 à 2,400	6,400	Secrétaire-trésorier	1	"	1,000																																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	4,500																																																											
Professeurs	9	2,000 à 3,000	19,500																																																											
Chefs de culture	3	1,800 à 2,400	6,400																																																											
Secrétaire-trésorier	1	"	1,000																																																											
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%;">Directeur-professeur</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20%;">3,500 à 5,500</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">5,500</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">14,000</td> </tr> <tr> <td>Chef de culture</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Jardinier, concierge, hommes de service</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">780 à 1,200</td> <td style="text-align: center;">5,540</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500	Professeurs	6	2,000 à 3,000	14,000	Chef de culture	1	1,800	1,800	Jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,200	5,540																																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,500																																																											
Professeurs	6	2,000 à 3,000	14,000																																																											
Chef de culture	1	1,800	1,800																																																											
Jardinier, concierge, hommes de service	5	780 à 1,200	5,540																																																											
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																																												
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="width: 50%;">Directeur-professeur</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 20%;">3,500 à 5,500</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Professeurs</td> <td style="text-align: center;">4</td> <td style="text-align: center;">2,000 à 3,000</td> <td style="text-align: center;">10,750</td> </tr> <tr> <td>Surveillant-chef de culture</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">1,200 à 1,800</td> <td style="text-align: center;">1,800</td> </tr> <tr> <td>Imprévu</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">"</td> <td style="text-align: center;">750</td> </tr> </tbody> </table>	Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,000	Professeurs	4	2,000 à 3,000	10,750	Surveillant-chef de culture	1	1,200 à 1,800	1,800	Imprévu	"	"	750																																												
Directeur-professeur	1	3,500 à 5,500	5,000																																																											
Professeurs	4	2,000 à 3,000	10,750																																																											
Surveillant-chef de culture	1	1,200 à 1,800	1,800																																																											
Imprévu	"	"	750																																																											
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																																												
18	a.	Institut agricole fr. 52,500 »																																																												
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 25,000 »																																																												
	c.	École id. id. Gand 17,500 »																																																												
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 7,000 »																																																												
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																																												
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																																												
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																																												
		A REPORTER. fr.																																																												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,669,700	2,651,625	60,875	22,800	2,281,625	2,199,968 14	
177,000	172,000	5,000	»	168,900	163,057 52	
80,000	80,000	»	»	71,600	71,599 61	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,925 »	
2,936,700	2,893,625	65,875	22,800	2,532,125	2,445,550 27	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																				
		REPORT. . . . fr.																																				
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 254,800 »																																				
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales 3,200 »																																				
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) 60,000 »																																				
	d.	Concours entre les élèves des écoles agricoles et horticoles 7,000 »																																				
		<i>Jardin botanique de l'État.</i>																																				
21		Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel																																				
22		Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																																				
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																				
		CHAPITRE IV.																																				
		EAUX ET FORÊTS.																																				
25	a.	Traitements du personnel :																																				
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TAUX des traitements.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">5,000 à 6,000</td> <td style="text-align: right;">50,500</td> </tr> <tr> <td>Sous-inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">5,600 à 4,400</td> <td style="text-align: right;">48,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux</td> <td style="text-align: center;">19</td> <td style="text-align: center;">2,400 à 5,200</td> <td style="text-align: right;">50,000</td> </tr> <tr> <td>Gardes généraux adjoints</td> <td style="text-align: center;">6</td> <td style="text-align: center;">1,500 à 2,000</td> <td style="text-align: right;">10,500</td> </tr> <tr> <td>Brigadiers commis d'inspection</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">12,100</td> </tr> <tr> <td>Id. sans triage des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">10</td> <td style="text-align: center;">1,100 à 1,500</td> <td style="text-align: right;">12,100</td> </tr> <tr> <td>Id. avec id. id.</td> <td style="text-align: center;">69</td> <td style="text-align: center;">900 à 1,100</td> <td style="text-align: right;">69,400</td> </tr> <tr> <td>Gardes des forêts et de la pêche</td> <td style="text-align: center;">Indéterminé.</td> <td style="text-align: center;">60 à 350</td> <td style="text-align: right;">250,775</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	9	5,000 à 6,000	50,500	Sous-inspecteurs	12	5,600 à 4,400	48,000	Gardes généraux	19	2,400 à 5,200	50,000	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	9	1,100 à 1,500	12,100	Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,100 à 1,500	12,100	Id. avec id. id.	69	900 à 1,100	69,400	Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé.	60 à 350	250,775
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																																			
Inspecteurs	9	5,000 à 6,000	50,500																																			
Sous-inspecteurs	12	5,600 à 4,400	48,000																																			
Gardes généraux	19	2,400 à 5,200	50,000																																			
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																																			
Brigadiers commis d'inspection	9	1,100 à 1,500	12,100																																			
Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,100 à 1,500	12,100																																			
Id. avec id. id.	69	900 à 1,100	69,400																																			
Gardes des forêts et de la pêche	Indéterminé.	60 à 350	250,775																																			
	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 5,400 »																																				
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 6,800 »																																				
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 3,500 »																																				
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																																				
	f.	Indemnités aux agents chargés du cours des gardes. 1,600 »																																				
	g.	Armement et équipement 500 »																																				
	h.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																				
	i.	Dépenses diverses 290 »																																				
24	a.	Conseil supérieur des forêts. — Frais divers 1,500 »																																				
	b.	Société centrale forestière. Subside. 2,000 »																																				
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																				
	d.	Bureaux de recherches et de consultations; conférences et champs d'expérience. — Traitements, indemnités et frais divers 12,000 »																																				
	e.	Musée forestier. — Salaires, indemnités, mobilier, collections. Dépenses diverses 5,000 »																																				
		<i>Forêts domaniales.</i>																																				
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses. 67,500 »																																				
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives. 5,000 »																																				
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation 25,000 »																																				
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																																				
		A REPORTER. . . . fr.																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
2,956,700	2,895,625	65,875	22,800	2,552,125	2,445,550 27	
525,000	509,000	25,000	»	275,000	219,959 01	
45,200	41,200	2,000	»	58,200	58,000 »	
50,200	50,200	»	»	53,200	53,199 53	
3,555,100	3,285,025	92,875	22,800	2,898,525	2,754,688 61	
AUGMENTATION. . fr.		70,075				
525,665	525,665	»	»	519,065	519,064 67	
21,000	16,000	5,000	»	16,000	3,999 60	
101,000	101,000	»	»	101,000	105,988 20	
645,665	640,665	5,000	»	636,065	629,052 47	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
26	»	Terrains incultes; mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses
27	»	Drainage des fanges; frais d'études et d'enquête
28	»	Pisciculture. — Repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
29	»	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel, dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections fr. 83,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 75,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 15,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 24,500 »
30	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 6,500 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 10,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. — Laboratoire d'analyses — Matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 15,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 33,000 »
51	»	Académie royale de médecine
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1859 (pour mémoire)
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
643,665	640,665	3,000	»	636,065	629,032 47	
40,000	25,000	15,000	»	23,000	20,500 »	
5,000	5,000	»	»	»	»	
15,000	15,000	»	»	13,000	19,899 17	
705,665	685,665	20,000	»	676,065	669,431 64	
AUGMENTATION. . fr.		20,000				
206,250	109,500	96,750	»	94,000	92,470 54	
206,250	109,500	96,750	»	94,000	92,470 54	
AUGMENTATION. . fr.		96,750				
400,000	400,000	»	»	445,000	335,605 88	
53,500	33,500	»	»	33,500	33,500 »	
»	»	»	»	»	5,000 »	
453,500	433,500	»	»	448,500	391,563 88	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																				
CHAPITRE VII.																						
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																						
52	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 2,550,000 »																				
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																				
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. 1,000,000 »																				
33	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																				
	b.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers 40,000 »																				
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences. 20,000 »																				
<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Inspecteur général</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">8,000 à 9,000</td> <td style="text-align: center;">8,500</td> </tr> <tr> <td>Inspecteurs</td> <td style="text-align: center;">3</td> <td style="text-align: center;">4,000 à 7,000</td> <td style="text-align: center;">17,500</td> </tr> <tr> <td>Chef de bureau</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">4,200 à 5,000</td> <td style="text-align: center;">5,000</td> </tr> <tr> <td>Commis</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: center;">2,600</td> <td style="text-align: center;">2,600</td> </tr> </tbody> </table>				NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	8,500	Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	17,500	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000	Commis	1	2,600	2,600
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																			
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	8,500																			
Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	17,500																			
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000																			
Commis	1	2,600	2,600																			
34	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																				
35	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																				
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																						
CHAPITRE VIII.																						
PONTS ET CHAUSSÉES.																						
1. — AFFAIRES GÉNÉRALES.																						
36	»	Études de projets, levés de plans, adjudications, impressions et reproduction de plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, cartes, livres, etc.																				
TOTAL DE LA SECTION 1^{re}. fr.																						
2. — ROUTES ET BATIMENTS CIVILS.																						
37	a.	Routes : entretien ordinaire fr. 3,115,000 »																				
	b.	Id. redressements, subsides 195,000 »																				
	c.	Parcs publics et squares : établissement et entretien 150,000 »																				
	d.	Voies cyclables : établissement et entretien 200,000 »																				
	e.	Plantations : entretien, frais d'expertise 65,000 »																				
	f.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; ouvrage d'art; travaux d'amélioration, de reconstruction, etc. 275,000 »																				
38	»	Plantations nouvelles; subsides																				
A REPORTER. fr.																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de l'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,850,000	3,850,000	»	»	5,000,000	5,000,000 -	
100,000	100,000	»	»	70,000	62,771 60	
15,000	15,000	»	»	10,000	8,716 30	
5,000	5,000	»	»	2,000	2,000 »	
3,970,000	3,970,000	»	»	3,082,000	3,073,487 90	
46,000	46,000		»	60,000	549,55 68	
46,000	46,000	»	»	60,000	34,595 8	
4,000,000	4,000,000	»	»	4,000,000	3,803,128 62	
75,000	50,000	25,000	»	50,000	47,872 35	
4,075,000	4,050,000	25,000	»	4,050,000	3,911,000 97	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des dévelop- articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
39	a.	Palais, hôtels, édifices, monuments et bâtiments de l'État : entretien et réparations, travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achats et réparations de meubles. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques; travaux et fournitures quelconques. Divers.	772,000 »
40	b.	Loyers divers et impositions.	78,000 »
41	»	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions, chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures diverses : matériel, instruments, livres, etc.	
42	»	Prisons : entretien et réparation, fournitures et travaux.	
	»	Écoles de bienfaisance de l'État : entretien et réparation.	
			TOTAL DE LA SECTION 2. fr.
		3. — TRAVAUX HYDRAULIQUES.	
		Canaux, rivières, polders, irrigation de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, améliorations, administration.	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
	a.	Meuse.	fr. 467,000 »
	b.	Sambre	224,000 »
	c.	Ourthe	45,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles	158,500 »
	e.	— de Liège à Maestricht.	125,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc.	76,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut.	177,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo.	11,000 »
	i.	— — vers Hasselt	40,000 »
	j.	— — vers Turnhout	28,000 »
	k.	— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor.	38,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.	
	l.	Escaut	239,000 »
	m.	Haine.	4,000 »
	n.	Lys	84,000 »
	o.	Dendre	4,500 »
	p.	Durme	5,500 »
	q.	Rupel.	39,000 »
	r.	Nèthe inférieure et Grande-Nèthe	15,500 »
	s.	Petite-Nèthe canalisée	20,000 »
	t.	Dyle et Demer	35,000 »
	u.	Senne.	16,000 »
	v.	Canal du Centre	33,000 »
	w.	— de Mons à Condé	22,000 »
	x.	— de Pommerœul à Antoing	29,500 »
43	y.	— de Bossuyt à Courtrai	41,000 »
	z.	— de la Lys à l'Yperlée	7,500 »
	a'.	— de Roulers à la Lys	52,000 »
	b'.	— de dérivation de la Lys	71,000 »
	c'.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges.	7,000 »
	d'.	— de Gand par Bruges à Ostende	115,000 »
	e'.	— de Plasschendaele à Nieuport	6,500 »
	f'.	— de Selzaete à la mer du Nord	58,000 »
	g'.	— de Gand à Terneuzen	50,000 »
	h'.	Canaux le Moervaert et la Zuidleede	20,000 »
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,075,000	4,050,000	25,000	»	4,050,000	5,911,000 97	
850,000	850,000	»	»	810,000	803,576 36	
54,200	55,000	1,200	»	55,000	50,126 17	
100,000	75,000	25,000	»	75,000	74,499 47	
28,000	28,000	»	»	28,000	21,997 35	
5,107,200	5,056,000	51,200	»	5,016,000	4,863,200 32	
AUGMENTATION. . fr.		51,200				
2,405,100	2,588,500 (¹) 15,500 (²) 1,100	»	»	2,387,000 15,500 1,100	2,033,844 22 12,405 20 1,044 »	(¹) Plantations nouvelles. (²) Travaux relatifs aux irrigations de la Campine.
2,405,100	2,405,100	»	»	2,401,600	2,047,353 51	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		REPORT.	fr.		
		BASSIN DE L'YSER.					
i'		Yser		20,000	»		
j'		Canal de Loo.		7,500	»		
k'		— d'Ypres à l'Yser.		8,000	»		
l'		— de Nieuport, par Furnes, à Dunkerque		10,000	»		
m'		— de Furnes à Bergues.		1,500	»		
		DIVERS.					
n'		Barrage de la Gileppe.		1,000	»		
o'		Lignes télégraphiques et téléphoniques		30,000	»		
p'		Service de l'hydrographie		15,000	»		
q'		Irrigation de la Campine		1,100	»		
r'		Plantations nouvelles		13,500	»		
44		Bacs, passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement					
		Ports, côtes, phares, fanaux, entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administra- tion. Boisement des dunes domaniales :					
a.		Port d'Ostende	fr.	342,000	»		
b.		Port de Nieuport		133,000	»		
45		c. Port de Blankenberghe		25,000	»		
d.		Côtes et boisement des dunes, y compris un deuxième acompte sur le subside alloué à la ville de Blankenberghe.		198,000	»		
e.		Phares et fanaux		8,000	»		
		TOTAL DE LA 3 ^e SECTION		fr.			
		4. — PERSONNEL.					
46		Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacements. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées : frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses diverses					
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.	
				réglemen- taires.	effectifs.		
		<i>Ponts et chaussées.</i>					
		Inspecteur général	10,500	3	3		
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe	8,500 - 9,000	15	15	dont 5 à 10,500 fr à raison de six années de jouissance du même traitement.	
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe	7,500 - 8,000				
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe	6,500 - 7,000	12	12		
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,000				
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	44	58	dont 1 adjoint au corps à 5,500 fr. et 1 payé sur le budget des dé- penses extraordinaires.	
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000				
		Id. de 3 ^e classe	2,700 - 3,100				
		Id. à l'essai	2,700				
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe	4,500-5,000-5,500	42	42		
		Id. de 2 ^e classe	3,500 - 4,000				
		Conducteur de 1 ^{re} classe	2,000 - 3,200	100	88	dont 2 payés sur le budget des dé- penses extraordinaires.	
		Id. de 2 ^e classe	2,500 - 2,600				
		Id. de 3 ^e classe	1,800 - 2,000				
		Id. à l'essai	1,800				
		<i>Service de l'hydrographie.</i>					
		Ingénieur en chef	6,500	1	1		
		Id. à l'essai	2,700	1	1		
		<i>Service des irrigations de la Campine.</i>					
		Ingénieur	4,500	1	1		
		A REPORTER				fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
2,405,100	2,405,100	»	»	2,401,600	2,047,555 51	
40,000	40,000	»	»	40,000	22,423 98	
725,000	725,000	»	»	725,000	864,709 60	
5,168,100	5,168,100	»	»	5,166,600	2,954,487 09	
1,155,800	1,086,600 (1) 6,000 (2) 8,000	33,200	»	1,059,015 6,000 8,000	1,042,615 5,076 50 6,883 75	(1) Jury d'examen. (2) Personnel des irrigations de la Campine.
1,155,800	1,100,600	55,200	»	1,055,015	1,052,577 25	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
47		Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes de l'administration des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Juries d'examen : frais divers			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. effectifs.	Observations.
		<i>Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.</i>			
		Chef de bureau	5,800-4,150-4,500	15 15	
		Commis-chef	2,800-3,150-3,500	18 18	dont 5 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
		Commis-dessinateur de 1 ^{re} classe	2,500-2,800-3,100	24 24	dont 4 à 5,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 18 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe.	1,800-2,000-2,500		
		Commis de 1 ^{re} classe	2,200 - 2,500	86 86	dont 6 à 2,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 19 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe.	1,650 - 2,000		
		Id. de 3 ^e classe.	1,200 - 1,400		
		Surveillant de 1 ^{re} classe	3,100-2,800-2,500	36 32	dont 5 à 5,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 5 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
		Id. de 2 ^e classe	2,500-2,000-1,800		
		Id. provisoire.	650 - 1,524	" 2	
		Messenger	1,200 - 1,400	15 15	dont 5 à 1,540 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
		Id. temporaire.	100 fr. par mois.	" 1	
		Aide temporaire au service des bureaux des ingénieurs	fr. 100 à 200 par mois.	" 100	dont 45 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
		Id. temporaire au service des études et de la surveillance des travaux	fr. 4 00 par jour à 200 fr. p. mois.	" 38	dont 35 payés idem.
		Gardien de monuments	1 fr. p. jour.	" 2	
		Id. de parcs et squares	500 à 1,200	" 2	
		Jardinier id.	2,000	" 1	
		<i>Personnel des voies navigables.</i>			
		Sergent d'eau	1,500 à 1,500	" 7	
		Garde-rivière	900 à 1,400	" 55	
		Garde-canal	500 à 1,700	" 40	
		Garde-canal-pontier.	000	" 1	
		Garde-fanal	1,100	" 1	
		À REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,155,800	1,100,600	55,200	»	1,055,015	1,052,577 25	
1,511,005	1,286,215 (¹) 10,440	14,550	»	1,246,665 10,440	1,210,215 95 8,464 44	(¹) Personnel des irrigations de la Campine.
2,444,805	2,597,255	47,550	»	2,510,120	2,271,255 69	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
				réglemen- taires.	effectifs.	
					REPORT. fr.	
<i>Personnel des voies navigables (suite).</i>						
			1,400	"	1	
			1,000 - 1,100	"	7	
			1,000	"	1	
			1,000	"	2	
			1,100	"	1	
			1,600	"	1	
			550 à 1,600	"	74	
			725	"	1	
			900 à 1,200	"	11	
			1,000 à 1,200	"	10	
			1,200	"	2	
			1,000 à 1,500	"	2	
			1,000 à 1,500	"	2	
			1,500	"	1	
			70 à 1,600	"	157	
			1,100 - 1,200	"	4	
			1,100	"	1	
			1,000	"	2	
			1,100	"	1	
			1,200	"	1	
			800 à 1,100	"	108	
			1,500	"	1	
			1,050	"	1	
			800 - 850	"	6	
			850	"	1	
			800 - 850	"	4	
			fr. 0 50 par jour à 1,825	"	200	
			800 - 825	"	6	
			1,500	"	1	
			1,200 à 1,600	"	2	
			1,500	"	2	
			800 à 1,000	"	24	
			400	"	1	
			1,700	"	1	
			1,750	"	1	
			580 à 900	"	5	
			1,000 - 1,050	"	2	
<i>Service de l'hydrographie.</i>						
			5,500	"	1	
			1,750	"	1	
			2,000	"	1	
			2,400	"	1	
			1,700	"	1	
			1,400	"	2	
			108,55 p. mois	"	5	
<i>Service des irrigations de la Campine.</i>						
			100 par mois.	"	1	
			2,500	"	1	
			1,100 à 1,600	"	5	
			400	"	1	
					À REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSANT.	DIMINUTION.			
2,444,803	2,597,253	47,550	»	2,510,120	2,271,255 62	
2,444,803	2,597,253	47,550	»	2,510,120	2,271,255 62	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		GRADES ET CLASSES.	TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.		
					réglemen- taires.	effectifs.		
		À REPORTER. . . . fr.						
48		Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. Gardiens de monuments : frais d'habillement.						
		Architecte en chef	7,000	7,500	8,000	1	1	
		Architecte principal	5,500	6,000	6,500	2	2	
		Architecte	4,000	4,500	5,000	6	5	
		de 1 ^{re} classe	2,500	3,000	3,500			
		de 2 ^e —	1,500	1,500	1,500			
		Chef de bureau	2,800	3,150	3,500	1	1	
		Commis-chef	2,800	3,150	3,500	1	1	
		Commis dessinateur	2,500	2,800	3,100	9	7	Dont 1 à 3,410, à raison de 6 an. de jouis. du même trait.
		de 1 ^{re} classe	1,800	2,000	2,500			
		de 2 ^e —	700	800	600			Dont 2 conducteurs à 4,000.
		Surveillant	2,500	2,800	3,100	8	6	
		de 1 ^{re} classe	1,800	2,000	2,500			
		de 2 ^e —	700	800	600			
		Commis	2,300	2,500		8	7	
		de 1 ^{re} classe	1,650	2,000				
		de 2 ^e —	1,200	1,400				
		de 3 ^e —						
		Messager	1,200	1,400		1	1	A 1,540 à raison de 6 an. id.
		Boute-feu		1,500		"	1	
		Gardien de monuments	900	à 1,200		7	7	
		Aide temporaire	5 fr. par jour	à 250 fr. par mois.		"	54	Payés sur ressources extraordinaires.
		Chef-mécanicien du Palais de Justice	2,100			"	1	
		Mécanicien id.	1,700			"	1	
		Concierge id.	1,200	à 1,540		"	4	
		Chef-gardien	1,200			"	1	
		Gardien	1,000			"	10	
		Nettoyeuse	650			"	10	
		Nettoyeur et nettoyeuse provisoire	fr. 54 17 par mois	à fr. 2 50 par jour.		"	9	
		Chauffeur provisoire	100 à 110 fr. par mois.			"	2	
		Manœuvre	85 fr. par mois.			"	5	
		Ouvrier mécanicien	120 fr. par mois.			"	1	
		TOTAL DE LA SECTION 4. . . . fr.						
		5. — COMMISSION DES ANNALES DES TRAVAUX PUBLICS.						
49		Frais de route et de séjour (pour mémoire)						
		Publication du recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés et divers.						
		TOTAL DE LA SECTION 5. . . . fr.						
		Récapitulation du chapitre VIII.						
		1. — Affaires générales.						
		2. — Routes et bâtiments civils						
		3. — Travaux hydrauliques						
		4. — Personnel						
		5. — Commission des Annales des travaux publics						
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,444,805	2,597,255	47,550	»	2,510,120	2,271,255 62	
185,000	196,615	»	11,615	172,615	168,152 75	
2,629,805	2,595,870	47,550	11,615	2,482,735	2,459,588 57	
AUGMENTATION fr.		53,955				
»	»	»	»	500	96 02	
11,200	11,200	»	»	10,900	10,860 86	
11,200	11,200	»	»	11,200	10,956 88	
46,000	46,000	»	»	60,000	51,595 68	
5,107,200	5,056,000	51,200	»	5,016,000	4,865,200 52	
5,168,100	5,168,100	»	»	5,166,600	2,951,487 00	
2,629,805	2,595,870	35,955	»	2,482,735	2,459,588 57	
11,200	11,200	»	»	11,200	10,956 88	
10,902,505	10,875,170	87,135	»	10,756,555	10,282,628 54	
AUGMENTATION. . fr.		87,155				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
50	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres artistiques et littéraires de Berne; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
51	»	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
52	»	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
53	»	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
54	»	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
55	»	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
56	»	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
57	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
58	»	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
275,000	275,000	.	.	275,000	274,576 77	
100,000	100,000	.	.	140,000	48,500 .	
148,705	148,705	.	.	148,705	148,705 .	
255,500	255,500	.	.	235,500	229,925 26	
21,000	21,000	.	.	21,000	20,906 22	
5,000	5,000	.	.	5,000	1,255 22	
17,000	17,000	.	.	17,000	17,000 .	
45,500	45,500	.	.	45,500	55,264 88	
20,000	15,400	4,600	.	15,400	15,358 04	
861,705	857,105	4,600	.	897,105	789,472 36	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>
59	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance. fr. 46,300 »
	b.	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance 6,500 »
60	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus 109,360 »
	b.	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus 3,950 »
64	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections
62	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses (y compris une somme de 18,500 francs en charge temporaire).
		<i>Monuments publics.</i>
63	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>
64	a.	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments. fr. 74,000 »
	b.	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux 12,000 »
65	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations
66	»	Commission royale des monuments : personnel
67	a.	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission 6,200 »
	b.	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs 11,500 »
	c.	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication 2,500 »
68	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission.
69	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses
		A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
861,703	857,105	4,600	»	897,105	789,472 56	
52,800	52,800	»	»	52,800	50,824 37	
115,510	115,510	»	»	89,510	98,145 67	
52,250	52,250	»	»	47,050	48,249 36	
102,700	96,700	6,000	»	84,200	82,904 82	
50,000	50,000	»	»	50,000	36,700 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	86,000 »	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,893 28	
46,100	46,100	»	»	43,950	43,949 88	
20,200	20,200	»	»	20,200	19,716 94	
3,500	3,500	»	»	3,000	855 60	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,496 76	
1,461,063	1,450,465	10,600	»	1,446,145	1,329,207 04	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT.fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
70	.	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique
71	.	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
72	.	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
73	.	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses fr. 83,855 *
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique 43,000 *
74	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses 56,000 *
75	a.	Inspection des écoles de musique. 9,000 *
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales. 2,000 *
76	.	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des Beaux-Arts qui, par dérogation à l'article 3 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE IX.fr.
		CHAPITRE X.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
77	.	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE X.fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
78	.	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
79	.	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Rente annuelle et viagère au sieur Maucourant, ancien ouvrier permanent
		TOTAL DU CHAPITRE XI.fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,461,065	1,450,465	10,600	»	1,446,115	1,529,207 04	
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820	
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526	
47,051 25	47,051 25	»	»	»	»	
152,855	152,855	»	»	173,000	174,984 20	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,555 36	
2,000	2,000	»	»	2,000	»	
1,073,055 25	1,062,455 25	10,600	»	1,933,219	1,812,850 60	
AUGMENTATION. . fr.		10,600				
24,950	24,950	»	»	24,950	13,139 51	
24,950	24,950	»	»	24,950	13,139 51	
13,000	13,000	»	»	13,000	7,605 03	
5,000	3,135	1,865	»	3,135	1,202 25	
20,000	18,135	1,865	»	18,135	8,807 28	
AUGMENTATION. . fr.		1,865				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTE des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XII.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
80	»	Recensement agricole
81	»	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. — Travaux d'amélioration, construction de serres
	»	» Installation mécanique et électrique destinée à la laiterie annexée à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Laboratoire de l'État à Louvain. — Frais d'installation (<i>pour mémoire</i>)
82	»	Jardin botanique. — Achat du mobilier destiné à abriter les nombreuses collections scientifiques dans les nouveaux locaux
<i>Eaux et forêts.</i>		
	»	» Bois domaniaux du canton de Spa. Travaux exceptionnels d'amélioration des peuplements et de la vidange (<i>pour mémoire</i>)
<i>Hygiène publique.</i>		
85	»	Déplacement de la station de désinfection du port d'Ostende
<i>Ponts et Chaussées.</i>		
84	»	Redressement de la Montagne de la Cour : liquidation du subside à payer à la ville de Bruxelles. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.
	»	» Entretien et réparation des prisons. — Travaux extraordinaires (<i>pour mémoire</i>)
85	»	Palais du Cinquantenaire. — Appropriation des locaux; organisation des Musées des arts décoratifs et industriels. — Installations diverses
86	»	Construction d'un mobilier pour la salle des estampes à la Bibliothèque royale
87	»	Installation de rayons en fer pour les archives générales du Royaume
	»	» Musée commercial de Bruxelles. — Travaux d'amélioration (<i>pour mémoire</i>)
88	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Achat d'immeubles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie.
89	»	Dépôt des archives de l'État à Gand. Construction
	»	» Acquisition par la ville de Gand, de l'antique Halle au Blé, connue sous le nom de Maison de de l'Étape. — Intervention de l'État (<i>pour mémoire</i>)
	»	» Acquisition de constructions environnant l'ancien château des Comtes de Flandre à Gand. — Restauration du monument (<i>pour mémoire</i>)
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
150,000	150,000	»	»	150,000	249,988 58	
5,000	10,000	»	5,000	18,000	»	
»	30,000	»	30,000	»	»	
»	9,000	»	9,000	»	»	
18,000	»	18,000	»	»	»	
»	55,000	»	55,000	»	»	
18,000	»	18,000	»	»	»	
115,000	165,000	»	50,000	195,000	170,000	»
»	50,000	»	50,000	»	»	
500,000	»	500,000	»	»	»	
35,000	»	35,000	»	»	»	
36,000	»	36,000	»	»	»	
»	45,000	»	45,000	»	»	
150,000	100,000	50,000	»	110,000	»	
100,000	»	100,000	»	»	»	
»	10,000	»	10,000	»	»	
»	35,000	»	35,000	»	»	
1,127,000	659,000	757,000	269,000	473,000	419,988 58	

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
»	»	Canal de Louvain. Frais d'études; impressions, etc. — Frais de route des membres de la Commission, etc. (<i>pour mémoire</i>).
90	»	Sambre canalisée. — Travaux d'amélioration
91	»	Canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration
»	»	Yser. — Travaux extraordinaires de recusement et d'approfondissement. — Élargissement de la rivière (<i>pour mémoire</i>)
»	»	Durme. — Travaux d'amélioration (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Congrès international de navigation de Bruxelles en 1898. — Frais de publications, de voyages et dépenses diverses (<i>pour mémoire</i>).
»	»	Redressement du canal de raccordement en amont de l'écluse du Tollhuis, à Gand (<i>pour mémoire</i>).
92	»	Canal de Bossuyt à Courtrai. — Renouvellement d'une machine d'alimentation
95	»	Canaux de dérivation de la Lys et de Selzaete à la mer du Nord — Reconstruction de ponts.
94	»	Canal de Loo. — Travaux de recusement et d'approfondissement
95	»	Canal d'Ypres à l'Yser. — Travaux d'approfondissement, d'élargissement et de redressement
96	»	Amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables. — Reconstruction de maisons délabrées
97	»	Port d'Ostende. — Reconstruction de portes d'écluses.
98	»	Port de Nieuport. — Reconstruction d'une partie du musoir de l'estacade d'est
99	»	Port de Blankenberghe. — Travaux d'amélioration; reconstruction d'estacades
100	»	Côtes. — Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. — Subsidés
101	»	Canal de Gand, par Brugès, à Ostende. — Travaux d'amélioration. — Expropriations
		<i>Beaux-Arts.</i>
102	»	Ruines de l'abbaye de Villers.
105	»	Ruines de l'abbaye d'Aulne
104	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux.
»	»	Conservatoire royal de musique de Liège. — Construction d'un buffet d'orgue (<i>pour mémoire</i>).
105	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Transfert — Aménagement des collections.
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
1,127,000	659,000	757,000	269,000	475,000	419,988 58	
»	9,000	»	9,000	»	»	
80,000	235,000	»	155,000	60,000	87,882 19	
150,000	200,000	»	70,000	125,000	»	
»	50,000	»	50,000	70,000	69,442 98	
»	50,000	»	50,000	»	»	
»	60,000	»	60,000	»	»	
»	100,000	»	100,000	»	»	
70,000	»	70,000	»	90,000	»	
140,000	»	140,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
50,000	»	50,000	»	»	»	
50,000	50,000	»	»	25,000	»	
65,000	»	65,000	»	»	»	
115,000	»	115,000	»	»	»	
225,000	»	225,000	»	150,000	»	
250,000	255,000	»	5,000	275,000	»	
150,000	150,000	»	»	»	»	
50,000	50,000	»	»	80,000	50,846 56	
40,000	40,000	»	»	30,000	»	
140,000	100,000	40,000	»	140,000	1,586 49	
»	5,334	»	5,334	»	»	
100,000	»	100,000	»	»	»	
2,802,000	1,975,334	1,582,000	753,334	1,498,000	609,746 80	
AUGMENTATION . . fr.		828,666				

BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p>Récapitulation.</p> <p>—</p> <p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p> <p>I. Administration centrale</p> <p>II. Pensions et secours</p> <p>III. Agriculture</p> <p>IV. Eaux et forêts</p> <p>V. Laboratoires d'analyses</p> <p>VI. Service de santé</p> <p>VII. Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique.</p> <p>VIII. Ponts et chaussées</p> <p>IX. Beaux-Arts</p> <p>X. Traitements de disponibilité</p> <p>XI. Dépenses imprévues</p> <p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p> <p>XII. Services divers.</p> <p style="text-align: right;">TOTAL. fr.</p>	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
639,500 »	657,800 »	1,500 »	»	641,300 »	615,760 83	
29,350 »	27,550 »	2,000 »	»	27,550 »	19,354 13	
5,555,100 »	5,285,025 »	70,075 »	»	2,898,525 »	2,754,688 61	
705,665 »	685,665 »	20,000 »	»	676,065 »	669,451 64	
206,250 »	109,500 »	96,750 »	»	94,000 »	92,470 54	
455,500 »	455,500 »	»	»	448,500 »	591,563 88	
5,970,000 »	5,970,000 »	»	»	5,082,000 »	3,075,487 90	
10,962,305 »	10,875,170 »	87,155 »	»	10,756,555 »	10,282,628 54	
1,975,055 25	1,962,455 25	10,600 »	»	1,955,219 »	1,812,850 60	
24,950 »	24,950 »	»	»	24,950 »	15,159 51	
20,000 »	18,155 »	1,865 »	»	18,155 »	8,807 28	
2,802,000 »	1,973,334 »	828,666 »	»	1,498,000 »	609,746 80	
25,141,475 25	24,022,884 25	1,118,591 »	»	22,078,579 »	20,341,950 06	
AUGMENTATION. . fr.		1,118,591 »				

(288)

ANNEXES

AUX

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1899.

ANNEXE N° 1.

L'Administration des Beaux-Arts pourrait être amenée à contracter, d'ici à la fin de l'année 1898, divers engagements grevant à la fois les crédits de plusieurs exercices.

Ces engagements éventuels seront portés à la connaissance de la Législature au Budget de 1900, si ce Budget est grevé de ce chef.

Dans le cas contraire, les conventions seront signalées dans l'état général à fournir aux Chambres législatives aux termes de l'article 46 de la loi sur la comptabilité de l'État.

(290)

ANNEXES N^{os} 2 ET 3.

BEAUX-ARTS.

RELEVÉ

des travaux de peinture et de sculpture en voie d'exécution, indiquant la part de l'État, des provinces, des communes et des établissements intéressés dans la dépense.

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
Décoration picturale de l'église de St ^e -Anne, à Gand.	1) 90,000 "	61,722 "	28,278 "	61,722 "
Décoration picturale du nouvel Hôtel des Postes, à Bruxelles.	2) 15,000 "	15,000 "	"	15,000 "
Décoration de la salle des délibérations et de l'antichambre du Conseil provincial du Hainaut	3) 20,000 "	10,000 "	10,000 "	10,000 "
Composition picturale destinée au grand panneau de la salle des séances du Tribunal de commerce. au Palais de Justice de Bruxelles	4) 16,000 "	16,000 "	"	4,000 "
Copies d'après Spagna: « Les neuf Muses »	5) 12,000 "	12,000 »	"	3,000 »
Décoration sculpturale extérieure du nouveau Musée des Beaux-Arts d'Anvers	6) 216,500 "	100,000 "	116,500 "	85,000 "
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exé- cution des modèles, première commande)	7) 49,000 "	49,000 "	"	49,000 "
A REPORTER. fr.	418,500 "	263,722 "	154,778 "	227,722 "

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1896.	de 1897.	de 1898.	de 1899	à venir	
.	1) Contrats des 15 octobre 1889 et 17 octobre 1893 — Ce travail est terminé
"	"	"	"	"	2) Contrat du 21 mars 1892. — Ce travail est terminé
"	"	"	"	"	3) Ce travail est terminé.
.	4,000	4,000	4,000	.	4) Contrat du 21 juin 1895. — M Mellery s'engage à exécuter cette composition. Une somme de 16,000 francs est affectée à ce travail et sera soldee comme suit : 4,000 francs du chef de l'approbation de l'esquisse; 12,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
9,000	"	"	"	"	5) Contrat du 5 mai 1895. — Ce travail est terminé.
12,000	"	5,000	"	"	6) Ce travail comporte Deux groupes en cuivre repoussé, par M Th Vihgote fr 90,000 Huit statues allégoriques, par MM Antoon, Dufurs, I De Plyn, Ducayo, Ioris, J. de Braeckeleer, Pecher et Van Beurden 40,000 Un bas-relief (armes de la ville d'Anvers), par M G. Geefs 10,000 Deux groupes au-dessus des deux piédestaux, par MM. Mignon et Fabri 50,000 Une frise ornementale 50,000 Onze bustes d'artistes, par MM. Braecke, Pollard, Van Rasbomigh, Dupon, Vander Linden, Duwaerts, De Plyn, Dupuis, Weyns et Peeters 16,500 TOTAL . . fr. 216,500
.	"	"	"	"	7) Ce travail comporte . Quatre modèles de groupes de figures et animaux de 2 mètres de hauteur, par MM Dillens, Mignon, Charlier et V. De Haen . . . fr 24,000 Deux modèles de statues de 2 ^m 20 de hauteur, par MM de Mathelin et Van Hove 6,000 Quatre modèles de motifs d'animaux de 1 ^m 65 de largeur sur 0 ^m 80 de hauteur, par MM Samuel, Herain, Gaspar et Namur 8,000 Quatre modèles de motifs d'oiseaux (1 ^m 50, ailes déployées), par MM Bouquet, Crick, Weygers et Lefever 8,000 Deux modèles de cardelabres par M Rousseau 3,000 Ce travail est terminé
21,000	4,000	7,000	4,000	.	TOTAL . fr. 49,000

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des PAROISSES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusqu'à et y compris L'EXERCICE 1895.
REPORT. . . . fr	418,500 .	265,722 .	154,778 .	227,722 .
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécution des modèles, deuxième commande) ⁹⁾	60,000 .	60,000 .	.	26,750 .
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (exécution de deux mâts et de quatre fontaines) ²⁾	91,000 .	91,000 .	.	.
Exécution en marbre du bas-relief intitulé : « L'Humanité » ¹⁰⁾	171,200 .	171,200 .	.	97,400 .
Exécution d'un abri pour le bas-relief intitulé : « L'Humanité » ¹¹⁾	65,642 42	65,642 42	.	44,000 .
Exécution d'un groupe en bronze : « Les Lutteurs » ¹²⁾	40,000 .	40,000 .	.	40,000 .
A REPORTER. . . . fr.	846,342 42	691,564 42	184,778 .	435,872 .

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DEPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1896	de 1897	de 1898	de 1899.	a venir	
21,000 »	4,000 »	7,000 »	4,000 »	»	a) Les innuites ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions
27,250 »	6,000 »	»	»	»	b) Le travail comporte Le modèle d'un groupe de figures de 2 ^m 20 de hauteur par M Ch Vanderstappen . . . fr. 0,000 » Huit modèles de statues de 2 ^m 20 de hauteur, par MM Braecke, Leroy, C Meunier, Desenfans, Devillez, Rombaux, Jaspers, Craco, Joris et Geleyn 33,000 » Quatre modèles de statues de 2 mètres de hauteur, par MM Dupon, Deckers, De Plyn et Mast 12,000 » Six candélabres de 3 mètres de hauteur, par MM Coosemans, de Haen, Duwaerts, Roskam, Van Hoeter et Willems 9,000 » Ce travail est terminé. TOTAL . . . fr 60,000 »
32,607 »	19,083 »	8,650 »	»	»	c) Contrats du 20 décembre 1895 — MM Dubois et Lagae s'engagent à exécuter chacun un mât d'une hauteur de 5 ^m 50, se composant d'un soubassement en pierre bleue et bronze, d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant le paiement de 16,500 francs, soit pour les deux . . . fr 33,000 » Par contrats du 20 décembre 1895, MM De Rudder, De Lombay, Devreese et Pollard s'engagent à exécuter chacun une fontaine de 4 ^m 50 de hauteur, se composant d'une vasque inférieure en pierre bleue, d'un soubassement en granit d'Ecosse avec motif en bronze, d'une seconde vasque et d'une colonne en granit d'Ecosse et d'un couronnement en bronze, moyennant 14,500 francs, soit pour les quatre 58,000 » TOTAL. . . fr 91,000 »
17,250 »	4,500 »	20,500 »	31,550 »	»	d) Contrat du 8 août 1890 — M Jef Lambeaux s'engage à exécuter en marbre, dans un abri qui sera mis à sa disposition, un bas-relief intitulé « l'Humanité », ayant 7 mètres de hauteur sur 11 mètres de longueur, et à le terminer dans un délai de huit années. Une somme de 171,200 francs est affectée à l'exécution de l'œuvre. Le paiement s'effectuera comme suit 1 ^o 55,000 francs du chef de la prise de possession du carton, 2 ^o 100,000 francs au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, 3 ^o 36,200 francs après la réception, par le Gouvernement, de l'œuvre entièrement terminée.
»	21,042 42	»	»	»	e) Contrat du 2 février 1897 — MM Decoene et Bruinaux s'engagent à parachever l'édicule constitué au Parc du Cinquantenaire destiné à abriter le bas-relief de M Jef Lambeaux
»	»	»	»	»	f) Contrat du 10 août 1892 — Ce travail est terminé
98,167 »	85,825 42	36,150	36,550 »	»	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DEPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES D'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
REPORT. . . . fr.	846,342 42	691,564 42	154,778 »	435,872 »
Statue en marbre : « Une femme assise »	13) 11,000 »	11,000 »	»	11,000 »
Groupe en marbre représentant : « Le Pardon »	14) 12,000 »	12,000 »	»	12,000 »
Statue en marbre représentant : « Sainte Cécile »	15) 10,000 »	10,000 »	»	10,000 »
— — : « L'Agriculture »	16) 3,900 »	3,900 »	»	2,400 »
Exécution à l'eau-forte de six planches d'après des tableaux de Rubens.	17) 18,000 »	18,000 »	»	12,000 »
Décoration sculpturale du Jardin botanique de l'État (coulée de la première et deuxième commande).	18) 25,258 »	25,258 »	»	»
Id. id. id.	19) 50,850 »	50,850 »	»	»
Id. id. id.	20) 11,440 »	11,440 »	»	»
Id. id. id.	21) 5,450 »	5,450 »	»	»
Tableau intitulé : « Chant de Noël », par M. Julien De Vriendt	22) 19,000 »	19,000 »	»	»
A REPORTER . . . fr.	993,200 42	858,422 42	154,778 »	483,272 »

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1896.	de 1897.	de 1898.	de 1899.	à venir.	
98,167	85,825 42	56,150	35,550	.	a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixées que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions.
.	13) Contrat du 30 décembre 1895. Ce travail est terminé
.	14) Contrat du 30 décembre 1895. Idem.
.	15) Contrat du 12 avril 1894. Idem.
1,500	16) Contrat du 30 mai 1895. — M. Hérain s'engage à exécuter une reproduction en marbre de la statue : « L'Agriculture », aux conditions ci-après : 1 ^o 900 francs après la réception du marbre; 2 ^o 1,500 francs après la mise au point de la statue; 3 ^o 1,500 francs après la réception de la statue entièrement terminée.
.	.	3,000	3,000	.	17) M. Lenain est chargé de l'exécution de ces planches moyennant une somme de 18,000 francs; le paiement s'effectuera au fur et à mesure du degré d'avancement du travail, à raison de 3,000 francs par planche gravée.
6,710	18,528	.	.	.	18) Contrats des 20 février, 10 novembre et 10 décembre 1896 et 11 janvier et 25 avril 1897. M. Peterman s'engage à couler en bronze les modèles en plâtre des statues et motifs d'animaux aux prix ci-après : La Force . . . 4,490 francs. La Glycine . . . 1,750 francs La Gloire . . . 4,100 — La Rose . . . 2,250 — Le Saucy . . . 2,260 — La Cigogne . . . 1,700 — Le Printemps . . . 2,495 — Le Lion . . . 2,420 — Le Lierre . . . 1,955 — La Panthère . . . 2,040 —
11,545	19,485	.	.	.	19) Contrats des 20 février, 10 novembre et 10 décembre 1896 et 11 janvier 1897. La Compagnie des bronzes s'engage à couler en bronze les modèles en plâtre des statues, motifs d'animaux et candélabres, aux prix ci-après : Le Palmier . . . 5,600 francs La Vierge vierge . . . 1,760 francs. Le Buis . . . 1,950 — L'Aigle 5,400 — L'Été . . . 1,990 — Le Tigre 2,500 — L'Automne . . . 1,950 — Le Crocodile . . . 2,200 — L'Hiver . . . 2,500 — 2 candélabres . . . 4,200 — Le Jour . . . 1,650 — 1 candélabre . . . 1,495 — Le Chèvrefeuille 1,855 francs.
2,200	9,210	.	.	.	20) Contrats des 10 novembre 1896, 16 janvier et 6 mai 1897. MM. Van Aerschot frères s'engagent à couler en bronze les modèles en plâtre d'une statue, de motifs d'animaux et candélabres aux prix ci-après : Le Chrysanthème . . . 1,000 francs. Le Vautour . . . 2,400 francs Le Cygne 2,400 — 3 candélabres 4,740 —
.	5,450	.	.	.	21) Contrats des 10 novembre 1896 et 11 janvier 1897. MM. E. Luppens et C ^{ie} s'engagent à couler en bronze les modèles en plâtre d'une statue et de deux candélabres aux prix ci-après : Le Lys fr. 2,300 Candélabre 1,350 Id. 1,600
10,000	9,000	.	.	.	22) Contrat du 10 juillet 1896, M. Julien De Vriendt cède à l'État son tableau intitulé : « Chant de Noël ». Le paiement sera soldé comme suit : 10,000 francs sur 1896. 9,000 francs sur 1897.
129,922	147,528 42	59,150	38,550	.	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de LA DÉPENSE incombant A L'ÉTAT (a).	PART des COMMUNES, des FABRIQUES d'ÉGLISE, etc.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1893.
REPORT. . . . fr	995,200 42	838,422 42	114,778 »	485,272 »
Fontaine pour la décoration du Parc du Cinquantenaire	25) 7,500 »	7,500 »	»	»
Statue en marbre intitulé : « Poverella »	24) 15,000 »	15,000 »	»	»
Dessin représentant : « Une étude de femme »	25) 1,800 »	1,800 »	»	»
Décoration picturale de l'Athénée royal d'Anvers	26) 14,000 »	4,666 67	9,533 53	»
Gravure à l'eau-forte du tableau de Rubens : « La Kermesse flamande », du Musée du Louvre.	27) 7,000 »	7,000 »	»	7,000 »
Gravure au burin du tableau de Gallait : « L'Abdication de Charles-Quint »	28) 14,000 »	14,000 »	»	12,000 »
Gravure du tableau d'Alfred Stevens représentant : « La Veuve et ses enfants »	29) 5,000 »	5,000 »	»	1,666 »
Gravure du tableau d'Albrecht de Vriendt représentant : « Hommage à Charles-Quint enfant »	30) 15,000 »	11,000 »	4,000 »	3,000 »
Gravure d'après « Le Christ en croix » de Van Dyck.	31) 5,000 »	5,000 »	»	2,000 »
Croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo	32) 17,500 »	17,500 »	»	8,750 »
TOTAUX. . . . fr	1,095,000 42	926,889 09	168,111 33	517,688 »

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DÉPENSES A LIQUIDER SUR LE BUDGET					OBSERVATIONS.
de 1896	de 1897	de 1898	de 1899.	a venir	
129,922 »	147,528 42	59,150 »	58,550 »	»	
2,500 »	5,000 »	»	»	»	23) Contrat du 29 octobre 1896. M. Vanderstappen s'engage à exécuter une fontaine en staff destinée à la décoration du Parc du Cinquantenaire. Cette fontaine aura 8 mètres de hauteur et comprendra cinq groupes de figures de 5 mètres environ. Le prix de l'œuvre sera soldé par acomptes successifs et devra être terminée avant le 1 ^{er} mai 1897. L'œuvre est terminée.
»	»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	24) Contrat du 15 juin 1897 M ^{me} Paul De Vigne cède à l'Etat une statue intitulée « Poverella ». Le paiement sera réparti sur trois exercices à partir de 1898.
»	900 »	900 »	»	»	25) Contrat du 30 juillet 1897 M. Devaux cède à l'Etat un dessin représentant « Une étude de femme ». Le paiement s'effectuera sur deux exercices.
»	»	»	4,666 67	»	26) M. F. Vinck, d'Anvers, est chargé de l'exécution des peintures allégoriques.
»	»	»	»	»	27) Contrat du 9 mai 1889 Ce travail est terminé.
»	»	2,000 »	»	»	28) Contrat du 6 octobre 1868. — M. J.-B. Meunier est chargé de ce travail, moyennant la somme de 14,000 francs, payable par 5,000 ou 4,000 francs, au fur et à mesure du degré d'avancement du travail.
»	»	1,668 »	1,668 »	»	29) Contrat du 10 juillet 1891 — M. G. Biot est chargé de l'exécution de ce travail. La somme de 5,000 francs affectée à la gravure sera soldée par acomptes successifs, après l'approbation du dessin, la mise au ton de la planche et l'approbation définitive de la reproduction.
»	3,000 »	3,000 »	2,000 »	»	30) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant une somme de 15,000 francs. La quote part de l'Etat sera soldée au fur et à mesure du degré d'avancement du travail. Un contrat sera passé prochainement avec l'artiste.
»	1,000 »	1,000 »	1,000 »	»	31) M. Van der Veken est chargé de l'exécution de ce travail, moyennant la somme de 5,000 francs, qui sera soldée comme suit: 1,000 francs après l'approbation du dessin; 3,000 francs du chef d'approbation des états, 1,000 francs du chef de la remise de 20 exemplaires de la gravure entièrement terminée.
4,375 »	4,375 »	»	»	»	32) Contrat du 5 décembre 1894 — M. le baron de Broqueville cède aux musées royaux des arts décoratifs et industriels une croix en orfèvrerie attribuée au frère Hugo, moyennant la somme de 17,500 francs, payable en quatre annuités de 4,375 francs.
136,797 »	161,803 42	52,716 »	52,884 07	5,000 »	

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
Buste de Fallot	1) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Tallois	2) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Delcroix	3) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Willems	4) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
Buste du chanoine David	5) 1,500 »	1,500 »	»	1,500 »
Buste de Dodd	6) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
— Schuermans	7) 2,500 »	2,500 »	»	2,500 »
Bas-reliefs et inscriptions au piédestal de la statue de Godefroid de Bouillon	8) 28,000 »	28,000 »	»	28,000 »
Monument de Haerne	9) 85,000 »	50,000 »	35,000 »	40,000 »
— Amand Mairaux	10) 17,900 »	5,000 »	12,900 »	»
— Louis Ledeganck	11) 22,500 »	7,500 »	15,000 »	7,500 »
— J. Stas	12) 17,000 »	6,500 »	10,500 »	6,500 »
— Snellaert	13) 5,000 »	1,200 »	1,800 »	1,200 »
— Alfred Verwée	14) 5,700 »	1,100 »	2,600 »	1,100 »
— Ponthier	15) 1,000 »	700 »	300 »	»
— Van Beneden	16) 23,500 »	7,000 »	16,500 »	7,000 »
Monument Portaels	17) 28,000 »	12,000 »	16,000 »	»
— Vieuxtemps	18) 24,000 »	10,000 »	14,000 »	»
— chanoine David	19) 17,000 »	6,500 »	10,500 »	»
Buste de M ^{me} Van Acker-Da clayhe	20) 1,500 »	1,500 »	»	»
— Van der Hart	21) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Guillaume Geefs	22) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Brasseur	23) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Schwann	24) 2,500 »	2,500 »	»	1,250 »
— Maus	25) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Conscience	26) 2,500 »	2,500 »	»	»
A REPORTER . . . fr.	303,600 »	168,500 »	135,100 »	100,050 »

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DEPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS
1896	1897.	1898	1899.	à venir	
.	1) Contrat du 5 septembre 1894 — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable la 1 ^{re} moitié après l'approbation du modèle en terre, par le Gouvernement, et la 2 ^{de} moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée
.	2) Contrat du 5 septembre 1894 — Le prix de ce buste en marbre est fixé à 2,500 francs, payable la 1 ^{re} moitié après l'approbation du modèle en terre, par le Gouvernement, et la 2 ^{de} moitié après la réception de l'œuvre entièrement terminée
.	3) Contrat du 12 septembre 1894 — Ce buste est fourni
.	4) Contrat du 25 mars 1895. — Idem.
.	5) Idem Idem
.	6) Contrat du 6 juin 1895. — Idem
.	7) Idem Idem
.	8) Contrat du 15 mars 1874. — Ce travail est terminé
10,000	9) Contrat du 15 août 1892. — Idem.
5,000	10) M. Victor Rousseau s'engage à exécuter le monument, à ériger sur une des places publiques de la commune de La Louvière
.	11) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Yvelon, par les soins d'un comité local, spécialement constitué à cet effet.
.	12) M. Vingotte est chargé de ce travail (terminé)
.	13) M. Kas'el'yn Idem (Idem)
.	14) M. Mignon Idem (Idem).
.	700	.	.	.	15) MM. De Tombry et Canneel exécuteront ce monument, à ériger sur une des places publiques de la ville de Maiche
.	16) M. Lagac s'engage à exécuter ce monument, à ériger sur une des places publiques de la ville de Malines
12,000	17) Ce monument est érigé sur une des places publiques de Vilvoorde.
.	10,000	.	.	.	18) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Verviers
.	.	6,500	.	.	19) M. Devriendt a été chargé de ce travail (terminé)
1,500	20) Contrat du 4 mars 1896 — Terminé
2,500	21) Contrat du 4 juillet 1897 — Terminé
1,200	1,250	.	.	.	22) Idem. Idem
2,500	23) Idem. Idem Ce buste est fourni
.	1,250	.	.	.	24) Idem Idem
.	1,250	1,250	.	.	25) Idem Idem
.	1,250	1,250	.	.	26) Idem Idem
54,750	17,700	9,000	.	.	

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DÉSIGNATION DES TRAVAUX.	DÉPENSE TOTALE.	PART de L'ÉTAT (a).	PART des établissements ou administrations intéressés.	Sommes liquidées jusques et y compris L'EXERCICE 1895.
REPORT fr.	505,000 »	168,500 »	155,100 »	109,050 »
Buste de Blommaert	27) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Van Eyswyck	28) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Van Vaernewyck	29) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Jules Van Praet	30) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Van den Vondel	31) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Dautzenberg	32) 2,500 »	2,500 »	»	»
— Balat	33) 2,500 »	2,500 »	»	»
Monument au Roi (inauguration du chemin de fer du Congo).	34) 200,000 »	66,667 »	155,555 »	»
— Remy	35) 25,000 »	5,000 »	20,000 »	»
— Anspach	36) 405,555 06	20,000 »	585,585 06	»
— commémoratif de la Guerre des paysans	37) 5,500 »	1,167 »	2,555 »	»
— — — — —	38) 2,500 »	1,000 »	1,500 »	»
— — — — —	39) 4,000 »	1,667 »	2,555 »	»
— — — — —	40) 12,000 »	4,000 »	8,000 »	»
— — — — —	41) 12,000 »	5,000 »	7,000 »	»
— — — — —	42) 1,825 »	608 »	1,217 »	»
— — — — —	43) 20,000 »	6,667 »	15,555 »	»
— — — — —	44) 10,000 »	5,554 »	6,666 »	»
Plaque commémorative	45) 2,000 »	700 »	1,500 »	»
TOTAUX fr.	1,017,508 06	501,810 »	715,603 06	109,050 »

ET DES TRAVAUX PUBLICS.

DEPENSES A IMPUTER SUR LE BUDGET DE					OBSERVATIONS
1896	1897	1898	1899.	à venir.	
54,750 "	15,700 "	9 000 "	"	"	(a) Les annuités ou subsides accordés par l'État ne sont payés aux époques fixes que pour autant que le degré d'avancement des travaux justifie l'octroi des subventions
1,250 "	1,250 "	"	"	"	27) Contrat du 2 septembre 1896. — Idem
2 500 "	"	"	"	"	28) Idem Idem.
1,250 "	1 250 "	"	"	"	29) Contrat du 21 septembre 1896. — Idem Ce buste est fourni
"	2,500 "	"	"	"	30) Contrat du 5 novembre 1896 — Idem
"	1.250 "	1 250 "	"	"	31) Contrat du 26 juillet 1897. — Idem
"	"	2,500 "	"	"	32) Contrat du 5 janvier 1898. — Idem
"	"	2,500 "	"	"	33) Contrat du 14 janvier 1898 — Idem
"	"	20,000 "	20,000 "	20,667 "	34) Ce monument sera érigé sur une des places publiques d'Anvers
"	"	2,500 "	2,500 "	"	35) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Louvain
"	20,000 "	"	"	"	36) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Bruxelles (terminé)
"	"	1,167 "	"	"	37) Ce monument sera érigé à Meerhout.
"	"	1,000 "	"	"	38) Ce monument sera érigé à Appellen (terminé)
"	"	"	1,667 "	"	39) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Malines
"	"	"	4,000 "	"	40) Ce monument sera érigé à Moll (Anvers).
"	"	"	2,500 "	2,500 "	41) Ce monument sera érigé à Overmeire
"	"	608 "	"	"	42) Ce monument sera érigé à Westerloo (terminé)
"	"	6,667 "	"	"	43) Ce monument sera érigé sur une des places publiques de Hasselt (terminé)
"	"	"	5,554 "	"	44) Ce monument sera érigé à Herenthals
"	"	700 "	"	"	45) Cette plaque sera placée dans l'église Saint-Michel, à Courtrai (terminée)
59,750 "	41,950 "	47,892 "	54,001 "	29,167 "	

(304)